



BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRESENTANTS
DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTEGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

COMMISSION DE LA SANTE PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA
SOCIETE

dinsdag

mardi

18-12-2007

18-12-2007

Namiddag

Après-midi

<i>cdH</i>	<i>centre démocrate Humaniste</i>
<i>CD&V - N-VA</i>	<i>Christen-Democratisch en Vlaams – Nieuw-Vlaamse Alliantie</i>
<i>Ecolo-Groen!</i>	<i>Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen!</i>
<i>FN</i>	<i>Front National</i>
<i>LDD</i>	<i>Lijst Dedecker</i>
<i>MR</i>	<i>Mouvement réformateur</i>
<i>Open Vld</i>	<i>Open Vlaamse Liberalen en Democraten</i>
<i>PS</i>	<i>Parti Socialiste</i>
<i>sp.a-spirit</i>	<i>Socialistische Partij Anders – Sociaal progressief internationaal, regionalistisch integraal democratisch toekomstgericht</i>
<i>VB</i>	<i>Vlaams Belang</i>

<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>		<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>	
<i>DOC 52 0000/000</i>	<i>Parlementair stuk van de 52e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer</i>	<i>DOC 52 0000/000</i>	<i>Document parlementaire de la 52e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif</i>
<i>QRVA</i>	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>	<i>QRVA</i>	<i>Questions et Réponses écrites</i>
<i>CRIV</i>	<i>voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)</i>	<i>CRIV</i>	<i>version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)</i>
<i>CRABV</i>	<i>Beknopt Verslag (blauwe kaft)</i>	<i>CRABV</i>	<i>Compte Rendu Analytique (couverture bleue)</i>
<i>CRIV</i>	<i>Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)</i>	<i>CRIV</i>	<i>Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)</i>
	<i>(PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)</i>		<i>(PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)</i>
<i>PLEN</i>	<i>plenum</i>	<i>PLEN</i>	<i>séance plénière</i>
<i>COM</i>	<i>commissievergadering</i>	<i>COM</i>	<i>réunion de commission</i>
<i>MOT</i>	<i>alle moties tot besluit van interpellaties (op beige kleurig papier)</i>	<i>MOT</i>	<i>motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)</i>

<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>	<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>
<i>Bestellingen :</i>	<i>Commandes :</i>
<i>Natieplein 2</i>	<i>Place de la Nation 2</i>
<i>1008 Brussel</i>	<i>1008 Bruxelles</i>
<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i>www.deKamer.be</i>	<i>www.laChambre.be</i>
<i>e-mail : publicaties@deKamer.be</i>	<i>e-mail : publications@laChambre.be</i>

INHOUD

- Samengevoegde vragen van 1
 - de heer Peter Logghe aan de minister van 1
 Economie, Energie, Buitenlandse Handel en
 Wetenschapsbeleid over "Waalse bijkomende
 emissierechten" (nr. 644)
 - mevrouw Tinne Van der Straeten aan de 1
 minister van Leefmilieu en minister van
 Pensioenen over "emissierechten" (nr. 748)
*Sprekers: Peter Logghe, Tinne Van der
 Straeten, Bruno Tobbac*k, minister van
 Leefmilieu en minister van Pensioenen
- Vraag van de heer Jean-Luc Crucke aan de 5
 minister van Leefmilieu en Minister van
 Pensioenen over "de niet-naleving van de
 Europese wetgeving inzake elektronisch afval en
 gevaarlijke stoffen" (nr. 186)
*Sprekers: Jean-Luc Crucke, Bruno
 Tobbac*k, minister van Leefmilieu en minister
 van Pensioenen
- Vraag van de heer Jean-Luc Crucke aan de 7
 minister van Leefmilieu en minister van
 Pensioenen over "de afvalwaterbehandeling"
 (nr. 187)
*Sprekers: Jean-Luc Crucke, Bruno
 Tobbac*k, minister van Leefmilieu en minister
 van Pensioenen
- Vraag van de heer Jean-Jacques Flahaux aan de 9
 minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid,
 belast met Europese Zaken over "het promoten
 van ecologische bouwmaterialen" (nr. 614)
*Sprekers: Jean-Jacques Flahaux, Bruno
 Tobbac*k, minister van Leefmilieu en minister
 van Pensioenen
- Vraag van de heer Jean-Jacques Flahaux aan de 11
 minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid,
 belast met Europese Zaken over "het promoten
 van groene onderhoudsproducten" (nr. 615)
*Sprekers: Jean-Jacques Flahaux, Bruno
 Tobbac*k, minister van Leefmilieu en minister
 van Pensioenen
- Vraag van de heer Jean-Jacques Flahaux aan de 12
 minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid,
 belast met Europese Zaken, over "het promoten
 van de ecolabels" (nr. 698)
*Sprekers: Jean-Jacques Flahaux, Bruno
 Tobbac*k, minister van Leefmilieu en minister
 van Pensioenen
- Vraag van de heer Melchior Wathelet aan de 14
 minister van Leefmilieu en minister van
 Pensioenen over "de vermindering van de uitstoot
 van broeikasgassen" (nr. 678)
Sprekers: Melchior Wathelet, voorzitter van
 de cdH-fractie, *Bruno Tobbac*k, minister van

SOMMAIRE

- Questions jointes de 1
 - M. Peter Logghe au ministre de l'Économie, de 1
 l'Énergie, du Commerce extérieur et de la
 Politique scientifique sur "les droits d'émission
 wallons supplémentaires" (n° 644)
 - Mme Tinne Van der Straeten au ministre de 1
 l'Environnement et ministre des Pensions sur "les
 droits d'émission" (n° 748)
*Orateurs: Peter Logghe, Tinne Van der
 Straeten, Bruno Tobbac*k, ministre de
 l'Environnement et ministre des Pensions
- Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de 5
 l'Environnement et ministre des Pensions sur "le
 non-respect de la législation européenne en
 matière de déchets électroniques et de
 substances dangereuses" (n° 186)
*Orateurs: Jean-Luc Crucke, Bruno Tobbac*k,
 ministre de l'Environnement et ministre des
 Pensions
- Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de 7
 l'Environnement et ministre des Pensions sur "le
 traitement des eaux résiduaires" (n° 187)
*Orateurs: Jean-Luc Crucke, Bruno Tobbac*k,
 ministre de l'Environnement et ministre des
 Pensions
- Question de M. Jean-Jacques Flahaux au ministre 9
 des Affaires sociales et de la Santé publique,
 chargé des Affaires européennes sur "la
 promotion des matériaux de construction
 écologiques" (n° 614)
*Orateurs: Jean-Jacques Flahaux, Bruno
 Tobbac*k, ministre de l'Environnement et
 ministre des Pensions
- Question de M. Jean-Jacques Flahaux au ministre 11
 des Affaires sociales et de la Santé publique,
 chargé des Affaires européennes sur "la
 promotion des produits d'entretien verts" (n° 615)
*Orateurs: Jean-Jacques Flahaux, Bruno
 Tobbac*k, ministre de l'Environnement et
 ministre des Pensions
- Question de M. Jean-Jacques Flahaux au ministre 12
 des Affaires sociales et de la Santé publique,
 chargé des Affaires européennes, sur "la
 promotion des ecolabels" (n° 698)
*Orateurs: Jean-Jacques Flahaux, Bruno
 Tobbac*k, ministre de l'Environnement et
 ministre des Pensions
- Question de M. Melchior Wathelet au ministre de 14
 l'Environnement et ministre des Pensions sur "la
 réduction des émissions de gaz à effet de serre"
 (n° 678)
Orateurs: Melchior Wathelet, président du
 groupe cdH, *Bruno Tobbac*k, ministre de

Leefmilieu en minister van Pensioenen		l'Environnement et ministre des Pensions	
Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de bijeenkomst van de EU-Milieuraad van 20 december" (nr. 750)	18	Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le Conseil européen de l'Environnement du 20 décembre" (n° 750)	18
<i>Sprekers:</i> Thérèse Snoy et d'Oppuers, Bruno Tobbacq , minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen		<i>Orateurs:</i> Thérèse Snoy et d'Oppuers, Bruno Tobbacq , ministre de l'Environnement et ministre des Pensions	
Vraag van de heer Christian Brotcorne aan de vice-eerste minister en minister van Binnenlandse Zaken over "de financiering van de hulp en de opvang van vreemdelingen door de OCMW's" (nr. 687)	20	Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur sur "le financement de l'aide et de l'accueil des étrangers par les CPAS" (n° 687)	20
<i>Sprekers:</i> Christian Brotcorne, Christian Dupont , minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen		<i>Orateurs:</i> Christian Brotcorne, Christian Dupont , ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes, de l'Égalité des chances	
Vraag van de heer Christian Brotcorne aan de vice-eerste minister en minister van Binnenlandse Zaken over "de verhoging van de tegemoetkoming van de Staat in het leefloon" (nr. 685)	22	Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur sur "l'augmentation de l'intervention de l'État dans le revenu d'intégration" (n° 685)	22
<i>Sprekers:</i> Christian Brotcorne, Christian Dupont , minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen		<i>Orateurs:</i> Christian Brotcorne, Christian Dupont , ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes, de l'Égalité des chances	
Vraag van de heer Christian Brotcorne aan de vice-eerste minister en minister van Binnenlandse Zaken over "de invoering van een vast en structureel voorschottenmechanisme voor de OCMW's" (nr. 686)	23	Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur sur "la mise en place d'un mécanisme d'avances permanent et structurel pour les CPAS" (n° 686)	23
<i>Sprekers:</i> Christian Brotcorne, Christian Dupont , minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen		<i>Orateurs:</i> Christian Brotcorne, Christian Dupont , ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes, de l'Égalité des chances	
Samengevoegde vragen van	24	Questions jointes de	24
- mevrouw Zoé Genot aan de minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen, over "de financiële maatschappelijke hulp voor asielzoekers tijdens de procedure bij de Raad voor Vreemdelingenbetwistingen" (nr. 700)	24	- Mme Zoé Genot au ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Égalité des chances, sur "l'aide sociale financière des demandeurs d'asile en procédure au Conseil du contentieux des étrangers" (n° 700)	24
- de heer Yvan Mayeur aan de minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen over "de problematiek van de terugbetaling van de kosten aan de OCMW's in het kader van een aanvraag tot maatschappelijke hulp op grond van artikel 9ter van de wet van 15 december 1980" (nr. 706)	24	- M. Yvan Mayeur au ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Égalité des chances sur "la problématique du remboursement des frais aux CPAS dans le cadre d'une demande d'aide sociale sur base de l'article 9ter de la loi du 15 décembre 1980" (n° 706)	24
<i>Sprekers:</i> Zoé Genot, Christian Dupont , minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen		<i>Orateurs:</i> Zoé Genot, Christian Dupont , ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes, de l'Égalité des chances	
Vraag van mevrouw Zoé Genot aan de minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen	26	Question de Mme Zoé Genot au ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Égalité des	26

over "de evaluatie van het activeringsbeleid voor de werkzoekenden en de gevolgen van de uitsluitingen voor de OCMW's" (nr. 751)

Sprekers: **Zoé Genot, Christian Dupont**,
minister van Ambtenarenzaken,
Maatschappelijke Integratie,
Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen

Vraag van mevrouw Muriel Gerkens aan de 30
minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke
Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen
over "de behandeling van klachten van de
bewoners van het open opvangcentrum te
Bovigny dat afhangt van Fedasil" (nr. 388)

Sprekers: **Muriel Gerkens, Christian Dupont**,
minister van Ambtenarenzaken,
Maatschappelijke Integratie,
Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen

chances sur "l'évaluation de la politique
d'activation des demandeurs d'emploi et les
conséquences des exclusions pour les CPAS"
(n° 751)

Orateurs: **Zoé Genot, Christian Dupont**,
ministre de la Fonction publique, de
l'Intégration sociale, de la Politique des
grandes villes, de l'Égalité des chances

Question de Mme Muriel Gerkens au ministre de 30
la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la
Politique des grandes villes et de l'Égalité des
chances sur "le traitement de plaintes émanant
des résidents du centre d'accueil ouvert de
Bovigny dépendant de Fedasil" (n° 388)

Orateurs: **Muriel Gerkens, Christian Dupont**,
ministre de la Fonction publique, de
l'Intégration sociale, de la Politique des
grandes villes, de l'Égalité des chances

COMMISSIE VOOR DE
VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE
MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

COMMISSION DE LA SANTE
PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
RENOUVEAU DE LA SOCIETE

van

du

DINSDAG 18 DECEMBER 2007

MARDI 18 DÉCEMBRE 2007

Namiddag

Après-midi

La séance est ouverte à 14.21 heures et présidée par Mme Muriel Gerkens.

De vergadering wordt geopend om 14.21 uur en voorgezeten door mevrouw Muriel Gerkens.

01 **Samengevoegde vragen van**

- de heer Peter Logghe aan de minister van Economie, Energie, Buitenlandse Handel en Wetenschapsbeleid over "Waalse bijkomende emissierechten" (nr. 644)

- mevrouw Tinne Van der Straeten aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "emissierechten" (nr. 748)

01 **Questions jointes de**

- M. Peter Logghe au ministre de l'Économie, de l'Énergie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique sur "les droits d'émission wallons supplémentaires" (n° 644)

- Mme Tinne Van der Straeten au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "les droits d'émission" (n° 748)

01.01 **Peter Logghe** (Vlaams Belang): Mevrouw de voorzitter, mijnheer de minister, de Waalse regering vroeg een tijd geleden aan ArcelorMittal om de hoogovens van Luik opnieuw op te starten en de hoogoven van Ougrée verder open te houden, zeker tot 2012. De topman van Mittal, Lakshmi Mittal, merkt nu op dat men CO₂-quota te kort komt. Hij verklaarde in de De Tijd van 6 december: "De Waalse overheid heeft ons gevraagd de oven opnieuw op te starten. Wij doen dat en nu heeft men CO₂-quota te kort. Dit kan niet."

De Waalse minister van Economie, Jean-Claude Marcourt, bevestigde op 5 december – de dag ervoor – aan het persagentschap Belga dat er op Waals niveau een oplossing is voor de periode 2008-2009. Het Waalse Gewest zou aan het staalbedrijf voorstellen hebben gedaan, maar details daarover wilde hij aan het persagentschap niet kwijt. Hij verklaart: "Voor de periode 2010-2012 zal iedereen een oplossing moeten leveren: het bedrijf, het Waalse Gewest, de federale overheid en Europa." Ik dacht nochtans dat er een verdeling tussen Vlaanderen en Wallonië was afgesproken.

Ik heb enkele concrete vragen.

Is de minister op de hoogte van de vraag van het Waalse Gewest aan de federale overheid om meer emissierechten?

Kan de minister ons een idee geven hoeveel deze bijkomende emissierechten de federale overheid zullen kosten?

01.01 **Peter Logghe** (Vlaams Belang): Le gouvernement wallon a demandé à l'entreprise sidérurgique ArcelorMittal de relancer les hauts-fourneaux liégeois et de maintenir le haut-fourneau d'Ougrée en service plus longtemps. Il s'avère toutefois que les quotas de CO₂ seraient insuffisants. Une solution aurait déjà été trouvée pour la période 2008-2009 au niveau wallon mais la situation reste incertaine pour 2010-2012. Une solution serait également recherchée aux niveaux fédéral et européen.

Le ministre a-t-il connaissance de la demande de la Région wallonne de disposer de davantage de droits d'émission? Que coûteront ces droits d'émission supplémentaires au pouvoir fédéral? Quelle répartition des normes de Kyoto a été convenue entre la Flandre et la Wallonie en

Ten derde, welke verdeling van de Kyotonormen werd er in 2004 tussen Vlaanderen en Wallonië afgesproken op het vlak van de CO₂-quota?

Ten vierde, is de minister van Sociale Zaken op de hoogte van een belofte die de Waalse minister van Economie aan de topman van ArcelorMittal zou hebben gedaan? Volgens een bericht in de Franstalige editie van Metro zou de Waalse regering ArcelorMittal beloofd hebben de CO₂-quota binnen te halen om zo de hoogoven van Luik op te starten. Wat is er waar van die belofte?

Betekenen deze geruchten niet dat de overeenkomst van 2004 eigenlijk eenzijdig door Wallonië wordt opgezegd? Wat zijn de mogelijke gevolgen hiervan? Wat is het standpunt van de federale regering in deze zaak?

01.02 Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen!): Mijnheer de minister, het klopt dat wij de voorbije maanden in de media werden geconfronteerd met een klaagzang van ArcelorMittal om bijkomende emissierechten te krijgen. De staalgroep heeft beslist om een oven in Ougrée, die dicht moest, open te houden en de oven in Seraing, die al dicht was, opnieuw op te starten in 2009. Zij hebben daarvoor, volgens eigen zeggen, 20 miljoen euro geïnvesteerd en zij zouden 13 miljoen ton CO₂-emissierechten te kort hebben.

Sindsdien dringt ArcelorMittal bij de overheid aan op extra CO₂-quota, met het dreigement de oven niet opnieuw te openen. Premier Verhofstadt heeft zelfs een informele babbel gehad met commissievoorzitter Barroso om extra emissierechten te krijgen. Volgens een verslag dat premier Verhofstadt daarover in het Parlement heeft gegeven, heeft hij die extra emissierechten niet gekregen, maar hij heeft wel gewezen op drie mogelijkheden.

Ten eerste, ArcelorMittal kan altijd extra rechten aankopen. Ten tweede, er is een interne herallocatie mogelijk binnen het nationaal allocatieplan. Ten derde, de staalgroep kan ook beslissen om zelf te schuiven met emissierechten binnen de groep.

Oorspronkelijk werd het nationaal allocatieplan door België ingediend bij de Europese Commissie op 16 oktober 2006. Bij een beschikking van 16 januari 2007 heeft de Europese Commissie de Belgische cap teruggebracht tot 58,8 miljoen ton emissierechten, wat neerkomt op een vermindering of een schrapping door de Europese Commissie van 4,8 miljoen ton, ten opzichte van de cap die door België oorspronkelijk werd vastgesteld. Er moet dus een nieuw allocatieplan opgemaakt worden. Wij weten allemaal dat dit een copy-paste is van wat de Gewesten bezorgen aan u. Dat is het nationale allocatieplan, dat dan vervolgens wordt opgestuurd en ter kennis wordt gebracht aan de Europese Commissie. Dit impliceert echter ook dat er voor ArcelorMittal een oplossing gevonden zou kunnen worden binnen het nationaal allocatieplan. Op 1 januari, over twee weken, begint de nieuwe handelsperiode.

Ik heb daarover enkele vragen.

Ten eerste, wat is er afgesproken tussen de Gewesten en de federale overheid aangaande de verdeling van die 4,8 miljoen ton die België

2004?

Le gouvernement wallon se serait engagé à l'égard d'ArcelorMittal à obtenir les quotas de CO₂ pour relancer les hauts-fourneaux liégeois. Est-ce exact? Cela signifie-t-il que la Wallonie revient unilatéralement sur l'accord de 2004? Quelles en seront les conséquences éventuelles? Quel est le point de vue du gouvernement fédéral?

01.02 Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen!): ArcelorMittal a décidé de maintenir en service le haut fourneau d'Ougrée et de redémarrer celui de Seraing en 2009. L'entreprise prévoit dans ce cadre un investissement de 20 millions d'euros. Or, il manque un quota de droits d'émission de CO₂ de 13 millions de tonnes et ArcelorMittal insiste sur l'obtention d'un quota supplémentaire. En octobre dernier, M. Verhofstadt a demandé au président de la Commission européenne, M. Barroso, des droits d'émission supplémentaires pour la Belgique. M. Barroso a mis en avant trois options: acheter des droits d'émission supplémentaires, réallouer des droits d'émission dans le cadre du plan d'allocation national ou encore procéder à un glissement des droits d'émission au sein du groupe sidérurgique lui-même.

Le 16 janvier 2007, les droits d'émission pour la Belgique ont été fixés à 58,8 millions de tonnes, soit une différence de 4,8 millions de tonnes par rapport au chiffre initialement proposé par la Belgique. Il convient donc d'élaborer un nouveau plan d'allocation national, dans le cadre duquel une solution pourrait être recherchée pour ArcelorMittal. La nouvelle période commerciale débute le 1er janvier 2008.

moet verminderen? Met andere woorden, hoe ziet de verdeling eruit van de cap van de 58,8 miljoen ton emissierechten tussen de verschillende Gewesten? Is er daarover een afspraak of overeenkomst gemaakt tussen de federale overheid en de Gewesten? Indien die er is, hoe ziet die er dan uit?

Ten tweede, bent u op de hoogte van de standpunten van de Gewesten aangaande de verdeling van de cap?

Ten derde, hebben de drie Gewesten, Vlaanderen, Brussel en Wallonië, hun gedeelte van het nationaal allocatieplan al bezorgd aan de overheid?

Ten vierde, wanneer zal dat plan er zijn? Zullen de bedrijven op 1 januari 2008, dus over twee weken, op de hoogte zijn van de quota waarover zij kunnen beschikken? Zullen zij dan ook vanaf 1 januari 2008 kunnen deelnemen aan de handel?

Ten vijfde, wat zult u doen als het allocatieplan er niet is? Stel dat één Gewest klaar zou zijn en een ander Gewest niet, kunnen de bedrijven van dat ene Gewest dan toch deelnemen aan de handel?

Tot slot, meer concreet aangaande ArcelorMittal, wat is het standpunt van de federale regering aangaande de extra emissierechten die ArcelorMittal vraagt? Zal de federale overheid die aankopen voor het Waals Gewest, zoals het Waals Gewest dat ook gevraagd heeft? Of pleit de federale overheid voor een interne herschikking? Pleit zij misschien voor een herschikking binnen de staalgroep zelf, of vindt de federale overheid dat ArcelorMittal de rechten maar zelf moet aankopen?

Quelle est la répartition des 58,8 millions de tonnes de droits d'émission entre les différentes Régions? Existe-t-il un accord entre l'État fédéral et les Régions? Le ministre connaît-il les positions des Régions concernant cette répartition? Celles-ci ont-elles déjà transmis leur part du Plan d'allocation national à l'État fédéral? Quand ce plan sera-t-il achevé? Les entreprises seront-elles informées, le 1^{er} janvier 2008, des quotas et pourront-elles, par conséquent, participer au processus commercial? Quelles mesures le ministre prendra-t-il si le plan d'allocation n'est pas disponible? Si une Région est prête et l'autre ne l'est pas, les entreprises pourront-elles tout de même participer au processus commercial? L'État fédéral acquerra-t-il les droits d'émission supplémentaires pour la Région wallonne? Les autorités fédérales préconisent-elles un ajustement interne des droits d'émission ou un ajustement au sein même du groupe sidérurgique ou estiment-elles qu'ArcelorMittal devra acquérir elle-même les droits d'émission?

01.03 Minister **Bruno Tobbac**: Mevrouw de voorzitter, om te beginnen zou ik de twee vraagstellers een zaak duidelijk willen maken: de datum voor de aanpassing van het allocatieplan, de datum voor het toekennen van de emissierechten is niet 1 januari 2008. Het nieuwe allocatieplan moet ten laatste ongeveer half februari 2008 aan de Commissie bezorgd worden om op 28 februari 2008 – de laatste dag van februari – de rechten effectief te kunnen toekennen aan de Belgische bedrijven. Dat is uiteraard een belangrijke prioriteit gezien daarvan afhangt of die Belgische bedrijven kunnen participeren aan het internationale Europese emissiehandelssysteem. Dat is voor hen toch niet onbelangrijk. De deadline is dus niet 1 januari maar wel degelijk half februari.

Wat betreft de discussies over specifieke bedrijven en het toekennen van rechten aan hen, moet ik er absoluut op wijzen dat de opmaak van de allocatieplannen, het toekennen van emissierechten aan bedrijven die onder het emissiehandelssysteem vallen en dus ook de verdeling van de extra reductie van 4,83 miljoen ton naar aanleiding van de beslissing van de Europese Commissie gewestelijke bevoegdheden zijn. Dit moet dus in de eerste plaats door de Gewesten voorgesteld, toegekend of georganiseerd worden.

Het is in het kader van de Nationale Klimaatcommissie dat het geheel bijeenkomt. De federale overheid heeft intussen al een paar keer

01.03 **Bruno Tobbac**, ministre: La date d'attribution des droits d'émission n'est pas le 1^{er} janvier 2008. Le nouveau plan d'allocation doit être communiqué à la Commission européenne pour la mi-février 2008 au plus tard, de sorte qu'à la fin de ce mois, les droits puissent être attribués effectivement aux entreprises belges, qui pourront ainsi participer au système européen international d'échange de quotas d'émission.

L'établissement des plans d'allocation relève de la compétence des Régions. Toutes les autorités se réunissent dans le cadre de la Commission nationale Climat. Les autorités fédérales ont déjà insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de parvenir rapidement à un accord. Lors du

aangedrongen op de noodzaak van een snel akkoord hierover. De laatste keer gebeurde dat op de Ministerraad van 7 december waar we hebben beslist om specifiek de kwestie ArcelorMittal te behandelen in een werkgroep van het Overlegcomité, na het fameuze Overlegcomité van 5 december waarover intussen een aantal dingen in de krant heeft gestaan. Gezien die werkgroep bijeenkomt – ook deze week nog – met de bedoeling om een oplossing te vinden, ga ik daarover nu geen verdere commentaar of toelichting geven. Op het moment waarop er resultaat is, zullen we met het resultaat naar het Parlement komen. Dat lijkt mij correct. Ik wil hier echter niet op vooruitlopen.

Wat ik u kan zeggen is dat bij mijn weten vorige week vrijdag de Vlaamse regering een voorstel van allocatieplan voor Vlaanderen heeft goedgekeurd. Het Waals Gewest heeft dat nog niet gedaan. Er zal geprobeerd worden om in de werkgroep van het Overlegcomité tot een consensus te komen.

De vraag met betrekking tot de eventuele supplementaire aankoop van emissierechten door de federale overheid is bij mijn weten op dit ogenblik niet formeel gesteld. Ik kan daar dus ook geen formeel antwoord op geven vermits er geen discussie over geweest is in de regering. Te persoonlijk wil ik u wel zeggen dat dit wat mij betreft op twee problemen stuit. Ten eerste is daar nergens in de federale begroting een budget voor voorzien.

Ten tweede, het zou een riskant precedent zijn indien de federale overheid voor één bedrijf in een van de Gewesten rechten zou aankopen. Dat sluit bijvoorbeeld niet uit dat het kan in het raam van een akkoord in die werkgroep van het Overlegcomité en met instemming van iedereen. Maar ik zeg het nog eens, daarop ga ik niet vooruitlopen. Er is daar ook geen enkele formele vraag naar gesteld op dit ogenblik.

Mijnheer Logghe, ten slotte heb ik nog volgende informatie. De lastenverdeling binnen België is vastgelegd op het Overlegcomité van 8 maart 2004 en houdt in dat het Vlaams Gewest een reductiedoelstelling van 5,2% heeft ten opzichte van 1990, dat is een jaarlijkse reductie van 4,6 miljoen ton aan CO₂-equivalent. Het Waalse Gewest heeft een reductiedoelstelling van 7,5%, wat overeenkomt met jaarlijks 4,11 miljoen ton CO₂-equivalent.

De federale overheid heeft zich geëngageerd voor de aankoop van emissierechten voor ongeveer 2,46 miljoen ton CO₂-equivalent per jaar.

Conseil des ministres du 7 décembre 2007, nous avons décidé d'examiner la question ArcelorMittal au sein d'un groupe de travail du comité de concertation. Ce groupe de travail devant encore se réunir cette semaine, je ne puis, pour l'heure, fournir de plus amples commentaires à ce sujet. Dès que des résultats seront atteints, j'en informerai le Parlement.

Vendredi dernier, le gouvernement flamand a approuvé une proposition de plan d'allocation. La Région wallonne n'a pas encore atteint ce stade. Le groupe de travail du comité de concertation tentera de trouver un consensus.

À ce jour, la question de l'acquisition de droits d'émission supplémentaires n'a pas encore été soumise au pouvoir fédéral et n'a donc pas encore été abordée au sein du gouvernement. Pour ma part, le problème réside dans l'absence d'un budget à cet effet.

L'achat par le fédéral de droits destinés à une seule entreprise dans une des Régions constituerait par ailleurs un dangereux précédent. Cette solution est toutefois envisageable si chaque membre du comité de concertation y apporte son assentiment. Je ne m'avancerai cependant pas davantage sur le sujet étant donné qu'il n'a pas encore été officiellement abordé.

La répartition des charges au sein de la Belgique a été fixée au cours de la réunion du comité de concertation du 8 mars 2004. La Région flamande doit réduire de 5,2 % ces émissions par rapport à 1990, soit une réduction annuelle de 4,6 millions de tonnes d'équivalents CO₂, la Région wallonne s'étant vue fixer quant à elle un objectif de réduction de 7,5 %, soit 4,11 millions de tonnes d'équivalents CO₂ par an. L'État fédéral achètera des droits d'émission correspondant à

environ 2,46 millions de tonnes d'équivalents CO₂ par an.

01.03 Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen!): Komt die werkgroep van het overlegcomité deze week nog samen?

01.04 Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen!): Ce groupe de travail du Comité de concertation se réunit-il encore cette semaine?

01.05 Minister Bruno Tobbac: Die werkgroep is al bij elkaar geweest en komt ook nog bij elkaar minstens een keer deze week. Het is niet gezegd dat dit de laatste keer is. Men weet nooit of er tegen dan een interimregering is. Het is misschien de laatste keer dat ik namens een echte regering antwoord voor een zekere tijd.

01.05 Bruno Tobbac, ministre: Le groupe de travail s'est déjà réuni et se réunira encore au moins une fois cette semaine. Nous ne savons bien sûr pas quelle sera l'évolution des négociations gouvernementales. Peut-être est-ce la dernière fois que je réponds au nom du gouvernement.

01.06 Peter Logghe (Vlaams Belang): Mijnheer de minister, bedankt dan voor een echt antwoord van een echte minister. Het dossier wordt ongetwijfeld vervolgd, als ik het goed heb begrepen.

01.06 Peter Logghe (Vlaams Belang): Le dossier aura donc encore une suite?

01.07 Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen!): Mevrouw de voorzitter, mijnheer de minister, het hele probleem dat zich vandaag stelt en waarmee we worden geconfronteerd via ArcelorMittal wijst, mijns inziens, op twee grote problemen. Dat is ten eerste de discussie milieu versus jobs, die zeker nog niet is uitgeklaard. Ten tweede toont dit ook de zwakte aan van het huidige systeem van verhandelbare emissierechten.

01.07 Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen!): Les discussions relatives au rapport entre l'environnement et l'emploi ne sont pas encore terminées et soulignent la fragilité de droits d'émission négociables. Nous attendons avec impatience la proposition de révision de la directive européenne le 23 janvier 2008. J'espère que des caps nationales ne seront plus utilisées mais bien des caps européennes, pour éviter le marchandage basé sur les droits d'émission.

Het is dan ook vooral uitkijken naar het voorstel tot herziening van de richtlijn dat door Europa zal worden voorgesteld op 23 januari. Ik hoop persoonlijk dat er niet meer zal worden gewerkt met nationale caps, maar met Europese caps. Daardoor kunnen dergelijke problemen als die we vandaag tegenkomen – ik denk aan het marchanderen met emissierechten – worden vermeden.

01.08 Minister Bruno Tobbac: Dat zou mij verwonderen.

01.08 Bruno Tobbac, ministre: Cela m'étonnerait.

La **présidente**: Nous verrons le 23 janvier si on compte autrement ou si on continue dans la même voie.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

Nous allons maintenant reprendre l'ordre normal des questions.

02 Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le non-respect de la législation européenne en matière de déchets électroniques et de substances dangereuses" (n° 186)

02 Vraag van de heer Jean-Luc Crucke aan de minister van Leefmilieu en Minister van Pensioenen over "de niet-naleving van de Europese wetgeving inzake elektronisch afval en gevaarlijke stoffen" (nr. 186)

02.01 Jean-Luc Crucke (MR): Madame la présidente, monsieur le

02.01 Jean-Luc Crucke (MR): De

ministre, je voudrais revenir sur une communication de la Commission, faite sur base de l'article 226 du Traité et relative aux déchets électroniques et aux substances dangereuses. Dans cette communication, la Commission reproche à un certain nombre de pays, c'est-à-dire la Belgique, mais aussi le Danemark, la Lituanie, Malte, la Finlande et la Suède, de ne pas avoir transposé correctement la directive en cette matière. Selon l'article 226 du Traité, c'est donc une mise en demeure qui a été lancée à l'égard desdits États.

Ma question est la suivante: quelles sont les lacunes visées par la Commission et comment pensez-vous y répondre?

02.02 **Bruno Tobbacq**, ministre: Madame la présidente, cher collègue, je vous remercie pour votre question car elle me permet de clarifier quelques points qui ne sont pas évidents.

D'abord, contrairement à ce qui a été indiqué dans votre question, il s'agit de la directive 2002/95 et non pas de la 2002/96, c'est-à-dire celle relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses.

Le problème ne se pose pas en termes de transposition de la directive mais bien dans le fait que depuis sa publication, elle a fait l'objet de nombreuses actualisations qui visaient à permettre certaines applications très particulières pour lesquelles il n'y a pas de substituts disponibles, en d'autres termes, de déroger aux règles générales de la directive. Ce sont ces actualisations qui n'ont pas été transposées en droit belge.

La directive elle-même a bel et bien été transposée par l'arrêté royal du 12 octobre 2004.

Nous n'avons pas transposé ces actualisations. Pourquoi? Parce qu'elles se présentent sous forme d'une décision de la Commission et sont donc a priori directement applicables. En principe, elles ne devaient pas être transposées. Dans ce genre de décision, il n'y a pas d'article relatif à la transposition, contrairement aux directives qui en contiennent bel et bien un reprenant les délais, les modalités, etc. Par ailleurs, la Commission n'a jamais attiré notre attention sur la transposition obligatoire. De même, les juristes de notre administration qui ont été consultés étaient partagés sur la question de savoir s'il fallait oui ou non transposer. Les uns affirmaient qu'une information transparente et loyale de ces actes aux acteurs économiques était suffisante. D'autres, minoritaires, nous recommandaient de les transposer car les décisions modifient la directive. À l'époque, notre administration a opté pour la première solution et a mis en ligne les informations relatives aux décisions. Les Danois, qui sont également mentionnés dans la communication de la Commission, se trouvent dans le même cas et nous signalent que, selon eux, il n'y a pas à transposer les actualisations visées.

Une question reste en suspens: la Commission avait-elle le droit de modifier une directive par une série de décisions adoptées dans un comité technique, sans aucun contrôle du Parlement européen? Cette question est déjà soulevée et sera traitée par la Cour européenne de Justice.

Europese Commissie verwijt diverse landen waaronder België dat ze de richtlijn betreffende afgedankte elektrische en elektronische apparatuur niet correct hebben omgezet. Op welke leemten wijst de Commissie? Hoe reageert u daarop?

02.02 Minister **Bruno Tobbacq**: De richtlijn 2002/95/EG betreffende beperking van het gebruik van bepaalde gevaarlijke stoffen in elektrische en elektronische apparatuur werd omgezet bij koninklijk besluit van 12 oktober 2004, maar werd verscheidene keren geüpdatet teneinde afwijkingen mogelijk te maken. Die updates werden niet omgezet omdat het om beslissingen van de Commissie gaat, die volgens de meeste juristen rechtstreeks van toepassing zijn.

Juridisch gezien zou de vraag of de Commissie wel het recht heeft een richtlijn te wijzigen door middel van een beslissing van een technisch comité, zonder controle van het Europees Parlement, relevanter zijn. Ik voeg eraan toe dat mijn administratie steeds getracht heeft de Europese regelgeving zo getrouw mogelijk toe te passen en dat het niet omzetten van beslissingen in nationaal recht geen enkel nadelig gevolg heeft gehad voor het milieu of de volksgezondheid.

Hoe dan ook heb ik om praktische redenen gevraagd de bijgewerkte richtlijn in nationaal recht om te zetten. Het koninklijk besluit werd op 10 december ondertekend en wordt weldra gepubliceerd.

Voorts wacht ik vol ongeduld het resultaat van de lopende juridische debatten af.

Le cas qui nous préoccupe est juridiquement complexe. Cependant, il faut souligner que ni l'administration ni moi-même n'avons jamais eu l'intention de ne pas appliquer loyalement les législations européennes ou de retarder l'application de celles-ci, d'autant plus qu'il s'agit de dérogations, donc d'un assouplissement de la directive. À aucun moment, la santé publique et l'environnement n'ont été en danger, car ce que nous avons transposé, c'est une règle plus stricte que celle figurant dans les décisions qui ont suivi.

Je précise que la Commission, malgré les demandes insistantes que nous avons envoyées, ne nous a jusqu'à présent pas fourni d'arguments juridiques en réponse à ces questions. Un flou subsiste eu égard à cette transposition. Je dois avouer éprouver quelques difficultés à accepter la position de la Commission. Mais étant une personne pragmatique, ou essayant de l'être, j'ai quand même demandé à l'administration de procéder à une transposition ce, dans les plus brefs délais. L'arrêté royal concernant cette transposition a été signé par le Roi le 10 décembre dernier. Il sera publié, d'ici peu, dans le Moniteur belge.

Pour le reste, j'attends avec beaucoup d'impatience la fin des débats juridiques qui m'intéressent en ma qualité de juriste. Mais personne ne sera lésé par le problème.

La **présidente**: Certains vont faire plaisir à leurs neurones!

02.03 Jean-Luc Crucke (MR): Madame la présidente, sur le plan juridique, mes neurones sont sans doute assez identiques à ceux du ministre! Ce qui vient d'être dit est fort intéressant. En matière de doctrine, les auteurs sont souvent différents. Il est intéressant de connaître ensuite l'état de la jurisprudence qui peut encore évoluer avec le temps. J'ai bien compris que, d'un point de vue pratique, vous faites en sorte de mettre la doctrine entre parenthèses, vous évitez une jurisprudence...

02.04 Bruno Tobback, ministre: Nous essaierons d'avoir une jurisprudence, la question a été soulevée par la Cour européenne de Justice. Nous allons transposer la directive pour éviter les problèmes.

02.05 Jean-Luc Crucke (MR): Je pense que de manière pratique, je peux suivre votre point de vue tout à fait intéressant. Vous avez de plus confirmé la volonté de respecter à la lettre la législation européenne. Cela me semble tout aussi important. Je reviendrai sur la qualité du débat juridique mais nous devons sans doute attendre un peu avant d'obtenir une réponse, d'une manière ou d'une autre.

02.05 Jean-Luc Crucke (MR): Ik begrijp uw standpunt in dit juridische debat en juich uw bereidheid om de Europese regelgeving na te leven toe.

02.03 *L'incident est clos.*
Het incident is gesloten.

03 Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le traitement des eaux résiduaires" (n° 187)

03 Vraag van de heer Jean-Luc Crucke aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de afvalwaterbehandeling" (nr. 187)

03.01 Jean-Luc Crucke (MR): Madame la présidente, en l'occurrence, c'est l'article 228 du Traité qui est visé. Nous nous trouvons une étape plus loin. Nous n'aurons donc peut-être pas la même réponse que celle donnée à la question précédente.

03.01 Jean-Luc Crucke (MR): Volgens de Europese Commissie zouden tientallen Belgische gemeenten de normen inzake

Avant les sanctions qui peuvent paraître difficiles, nous sommes avant tout dans une matière qui concerne le commun des mortels: les eaux résiduaires.

La Belgique ainsi que le Gand-Duché de Luxembourg ont été visés dans une communication de la Commission européenne datant de fin octobre 2007 où l'on parle – je m'empresse de dire que la matière est régionalisée –, après un avertissement du 30 janvier 2006, des situations qui n'auraient pas été réglées. On parle de quarante localités en Flandre, d'une cinquantaine en Wallonie et de communes de la Région bruxelloise qui ne seraient toujours pas aux normes.

Monsieur le ministre, quelle est la situation actuelle? Quelles Régions et communes sont-elles visées? Confirmez-vous le constat de la Commission? A-t-il évolué depuis? Pensez-vous qu'une réponse pratique puisse être apportée rapidement? Bref, quelle est votre évaluation de ce dossier?

03.02 Bruno Tobbac, ministre: Monsieur le député, cette question concerne essentiellement des compétences régionales. De ce fait, je ne peux que vous donner des informations pratiques au sujet de la procédure. Pour ce qui concerne les informations plus approfondies sur les communes concernées, les problèmes et l'appréciation du dossier, il faudra vous adresser aux ministres régionaux compétents. Je n'ai pas compétence pour vous répondre. En outre, je ne suis pas censé connaître en détail la situation sur le terrain.

Pour ce qui est de la procédure, vous savez comme moi que la Cour de Justice a condamné la Belgique en juillet 2004 pour ne pas avoir respecté les engagements contractés dans le cadre de la directive 91/2000/271. Les Régions ont transmis à la Commission des informations exhaustives et ont fait le point sur les procédures, la situation, etc. Le 17 octobre 2007, et ceci est peut-être moins connu, la Commission a encore prononcé une mise en demeure complémentaire dans laquelle elle demande aux Régions de lui fournir des précisions supplémentaires au sujet des mesures de transposition de ladite directive et de leur application.

À ma connaissance, il n'y a pas encore eu de réponse à ce jour. Il appartient donc aux Régions de formuler leurs réponses et j'en prendrai connaissance par la suite. Je ne peux m'exprimer à leur place.

03.03 Jean-Luc Crucke (MR): Madame la présidente, monsieur le ministre, je suis bien conscient du fait que la matière est régionalisée; je l'ai dit. Néanmoins, l'interlocuteur vis-à-vis de l'Europe reste l'État fédéral.

Je conçois que vous ne puissiez pas me donner le détail par rapport à une réponse que les Régions ne vous ont pas encore fournie. Je ne vous le reproche pas. Pouvez-vous simplement me confirmer, qu'à ce jour, les trois Régions restent visées. Connaissent-elles toutes les trois des difficultés? Cette réponse nous permettra d'informer nos collègues qui, au niveau des Régions, pourront poser la question de manière plus détaillée.

afvalwaterbehandeling niet naleven. Ik besef dat het om een gewestmaterie gaat, maar zou toch graag vernemen hoe u de toestand inschat. Om welke Gewesten en gemeenten gaat het? Is op korte termijn een praktische oplossing mogelijk?

03.02 Minister Bruno Tobbac: Ik kan u alleen informatie geven over de procedure. Voor het overige dient u zich tot de bevoegde gewestministers te wenden.

Het Hof van Justitie heeft België in juli 2004 veroordeeld omdat ons land de aangegane verbintenissen in het kader van de richtlijn 91/2000/271 niet had nageleefd. Op 17 oktober 2007 stuurde de Commissie een aanvullende ingebrekestelling, waarin de Gewesten om nadere toelichting werd gevraagd bij de maatregelen met het oog op de omzetting van die richtlijn in nationaal recht en de toepassing ervan. De Gewesten moeten nu hun antwoorden formuleren.

03.03 Jean-Luc Crucke (MR): De materie mag dan wel geregionaliseerd zijn, de gesprekspartner op het Europese niveau is en blijft de federale Staat.

Ik begrijp dat u niet in detail kan ingaan op een antwoord dat de Gewesten nog niet hebben geformuleerd. Kan u echter niet gewoon bevestigen dat het nog steeds om de drie Gewesten gaat?

03.04 **Bruno Tobbac**, ministre: Selon les derniers états des lieux que j'ai vus, cela pose problème dans les trois Régions mais peut-être plus pour certaines que pour d'autres.

03.04 **Minister Bruno Tobbac**: Volgens de recentste informatie waarover ik beschik, is dat het geval.

03.05 **Jean-Luc Crucke** (MR): Vous ne tenez apparemment pas à nous donner davantage de précisions et à nous dire qui est premier ou dernier.

03.06 **Bruno Tobbac**, ministre: Non, effectivement!

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

04 **Question de M. Jean-Jacques Flahaux au ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé des Affaires européennes sur "la promotion des matériaux de construction écologiques" (n° 614)**

04 **Vraag van de heer Jean-Jacques Flahaux aan de minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, belast met Europese Zaken over "het promoten van ecologische bouwmaterialen" (nr. 614)**

04.01 **Jean-Jacques Flahaux** (MR): Madame la présidente, monsieur le ministre, nous voyons se développer depuis quelques années des matériaux de construction écologiques: chaux aérienne, argile, panneaux de gypse renforcés de cellulose ou bien encore panneaux de bois OSB qui ont fait leur apparition ou leur réapparition sur le marché, dans des mises en œuvre rénovées de ces produits anciennement utilisés pour certains d'entre eux.

04.01 **Jean-Jacques Flahaux** (MR): De laatste jaren komen ecologische bouwmaterialen steeds meer in zwang. Zal de regering, in samenspraak met de bouwfederaties, in financiële steun voorzien voor de productie van dergelijke materialen en voor een promotiecampagne?

Outre leurs qualités mécaniques et acoustiques, ils contribuent aussi, par leur biodégradabilité, mais aussi par leurs qualités hygroscoPIques et leur faible teneur en formaldéhydes, à la qualité de l'air dans les bâtiments. Nous pourrions encore citer les peintures à eau et autres vernis sans solvant comme produits à forte valeur ajoutée écologique.

Kan zij fiscale incentives invoeren via een gedifferentieerd btw-tarief of via een bouwpremie voor het gebruik van ecologische materialen?

Le gouvernement a-t-il envisagé de développer une aide à la production de ces matériaux en concertation avec les fédérations du bâtiment?

A-t-il projeté une promotion de ces produits auprès des professionnels du bâtiment comme des usagers privés par une campagne auprès des fédérations du bâtiment et dans les médias?

Ne pourrait-il pas mettre en place des incitants fiscaux par TVA différenciée ou prime à la construction en faveur de ces matériaux?

Ce pourrait être, là encore, une autre manière pour la Belgique d'œuvrer pour un mieux disant et étant écologique.

04.02 **Bruno Tobbac**, ministre: Madame la présidente, monsieur Flahaux, on constate en effet une tendance à l'accentuation des caractéristiques écologiques des matériaux de construction. Il n'est pas seulement question des matériaux purement bio-écologiques, mais aussi des matériaux de construction plus traditionnels dont on calcule les valeurs énergétiques, etc.

04.02 **Minister Bruno Tobbac**: Er wordt inderdaad steeds meer de nadruk gelegd op de ecologische eigenschappen van de materialen. Momenteel worden er op Europees niveau gewerkt aan een regelgeving waarin productnormen voor deze

Cela dit, des travaux préparatoires sont actuellement en cours au

niveau européen dans le cadre d'une directive "Bâtiments", par le biais de laquelle on essaie de mieux intégrer que par le passé les aspects environnementaux dans les normes de produits des matériaux de construction. Vous savez que c'est l'Europe qui élabore les normes de produits. Notre administration participe à ces travaux et tente à ce que des normes assez ambitieuses, qui seront applicables à toute l'Europe, soient fixées.

En outre, il faut savoir que certaines initiatives ont été prises en Belgique durant ces dernières années. Je pense notamment au lancement du site internet – je vous donne le nom en anglais par souci de neutralité – www.underconstruction.be, dans lequel on trouve des informations sur les caractéristiques environnementales des différentes composantes d'une habitation, comme les toits et les fenêtres, mais aussi sur toute l'infrastructure qui permet d'économiser l'énergie comme les chauffe-eau solaires, les pompes à chaleur, les panneaux solaires, etc. ainsi que sur toutes les mesures d'économie d'énergie. On y trouve aussi des informations concernant toutes les subventions, les déductions fiscales possibles, etc. ainsi que les coordonnées d'organisations pertinentes et de liens intéressants. Ces informations sont constamment actualisées.

Par ailleurs, il existe un deuxième site beaucoup plus ambitieux et plus vaste que le premier et qui devrait permettre aux citoyens de choisir des produits à faible quantité de CO₂. L'accent mis sur le problème climatique est pour le moins d'actualité. Il s'agit de www.energivore.be et en néerlandais www.energievreters.be. Ce site donne des informations concernant la consommation d'énergie, les émissions de CO₂ de différents appareils ménagers (machine à lessiver, sèche-linge, lave-vaisselle, frigo, congélateur, etc.) mais aussi des produits liés à la construction (les fenêtres, l'éclairage, l'isolation, etc.), avec des modules de calcul de différentes applications et individualisés au niveau de la maison. Il s'agit donc vraiment d'un projet très ambitieux qui reste en plein développement. En effet, on y ajoute constamment des modules supplémentaires, concernant, par exemple, les voitures. Toutefois, l'accent est mis sur les bâtiments.

Cette année, lors du salon Batibouw, nous avons signé un protocole avec les acteurs les plus importants du marché de la construction (entrepreneurs, architectes, fournisseurs de crédit, etc.) en vue de faire circuler de manière optimale les possibilités d'économiser l'énergie dans la construction.

Nous avons constaté qu'il existe dans ce secteur une forte volonté de nombreux acteurs mais souvent aussi un manque d'information ainsi que – et c'est peut-être un problème plus important – un manque de conviction chez certains professionnels. En effet, d'un côté, il y a des professionnels très convaincus, à l'avant-garde, et, d'un autre côté, des professionnels plus traditionnels, qui manquent de connaissances techniques et d'ambition dans le domaine et qui découragent souvent les clients. C'est donc à partir de ce constat que nous avons initié ce protocole et cette coopération systématique.

De plus, nous avons travaillé récemment sur une nouvelle stratégie fédérale pour la limitation de l'impact environnemental des matériaux de construction. Cette stratégie, achevée en octobre 2007, a été mise sur pied par le CSTC et le VITO en Flandre, en coopération avec les

materialen zullen worden opgenomen. Mijn administratie neemt aan die werkzaamheden deel.

Ook in België hebben we enkele initiatieven genomen. Op www.underconstruction.be vindt u informatie over de milieueigenschappen van woningcomponenten, energiebesparende maatregelen en mogelijke subsidies.

De website www.energievreters.be (www.energivores.be) heeft betrekking op het energieverbruik en dus de CO₂-uitstoot.

Dit jaar werd op Batibouw een protocolakkoord ondertekend met de bouwsector met het oog op voorlichting over energiebesparingen in de bouw. Men stelt immers vast dat er een groot gebrek is aan informatie en aan de nodige wil tot verandering.

Een nieuwe federale strategie, waaraan in oktober 2007 de laatste hand werd gelegd en die werd uitgestippeld door het WTCB en de VITO, moet de milieubelasting door bouwmaterialen in de komende jaren helpen terugdringen.

acteurs significatifs sur le terrain. Elle devrait permettre une réduction significative de l'impact environnemental des matériaux de construction au cours des années à venir, du moins nous l'espérons. Elle comprend des mesures visant l'augmentation de la demande de produits de construction écologiques.

De nombreuses initiatives ont été prises dans ce domaine mais il est vrai qu'elles se sont échelonnées à différents niveaux: européen, belge et régional. Puisqu'un intérêt croissant se manifeste, je pense que d'autres initiatives suivront et qu'elles seront élargies au fur et à mesure.

04.03 Jean-Jacques Flahaux (MR): Je remercie le ministre pour sa réponse complète et fouillée. Cependant, sur le plan des déductions financières et sur celui des difficultés des "traditionnels" à s'adapter aux nouveaux produits, il faudra mener des actions encore plus convaincantes dans les écoles et les milieux professionnels. Mais sans doute cela va-t-il figurer dans le cahier des charges du nouveau gouvernement.

04.03 Jean-Jacques Flahaux (MR): Er zou een actie moeten worden gevoerd in de scholen en in de beroepsmiddens.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

05 Question de M. Jean-Jacques Flahaux au ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé des Affaires européennes sur "la promotion des produits d'entretien verts" (n° 615)

05 Vraag van de heer Jean-Jacques Flahaux aan de minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, belast met Europese Zaken over "het promoten van groene onderhoudsproducten" (nr. 615)

05.01 Jean-Jacques Flahaux (MR): Madame la présidente, monsieur le ministre, notre commission a pour mission de se pencher sur les problèmes de santé publique et d'environnement et donc sur les conséquences de l'environnement sur la santé publique. À ce titre, elle a eu aussi à se positionner préalablement lors de la Conférence de Bali, ce qui ne fut pas tâche facile.

05.01 Jean-Jacques Flahaux (MR): Onderhoudsproducten voor kleding en voor de woning zijn schadelijk voor het milieu en de gezondheid. Sinds vele jaren zijn er alternatieve "groene" detergents op de markt.

Nous savons tous combien les produits détergents utilisés pour nettoyer nos vêtements et nos locaux tant à usage privé que public sont nuisibles à l'environnement et à la santé. Nous savons aussi depuis plusieurs années que des produits d'entretien verts alternatifs se sont développés et se trouvent dans les rayonnages de nos magasins.

Zou het niet wenselijk zijn die producten middels campagnes in de media en financiële incentives bij het grote publiek te promoten?

Monsieur le ministre, ne serait-il pas souhaitable de mener une campagne de développement de ces produits d'entretien verts avec les industries qui les fabriquent? Ne serait-il pas possible surtout de faire la promotion de ces produits auprès du public, d'une part, en mettant en place des incitants financiers par imposition de taxes différenciées favorables à ces produits et, d'autre part, en menant une campagne dans les médias en leur faveur? Cela pourrait être un geste fort d'action écologique de la part de la Belgique.

05.02 Bruno Tobbacq, ministre: Madame la présidente, monsieur Flahaux, dans ce domaine, des règles européennes sont d'application depuis déjà pas mal d'années, notamment les règles qui définissent les exigences minimales relatives à la sécurité et à l'environnement pour les produits d'entretien spécifiques. Cela existe donc jusqu'à un certain niveau. Cependant, comme vous l'avez dit, bien du travail reste à accomplir dans le domaine des produits d'entretien.

05.02 Minister Bruno Tobbacq: Deze materie wordt al jarenlang geregeld door de Europese regelgeving, die met name de minimumnormen op het stuk van veiligheid en milieu voor specifieke onderhoudsproducten vastlegt.

Par ailleurs, et nous y reviendrons tout à l'heure lors de votre question sur l'écolabel, l'écolabel européen s'applique notamment sur ces produits d'entretien et pour lequel nous avons réalisé de gros efforts de promotion. Il existe le site www.ecolabel.be qui a été mis à jour et qui offre des informations particulières. L'an dernier, je me suis rendu dans un magasin Delhaize proche de mon domicile, dans le cadre d'une campagne de promotion de l'écolabel, pour y distribuer les fleurs – l'écolabel se présente sous cette forme – aux acheteurs de matériel comme des télévisions et autres. J'y reviendrai tout à l'heure car nous constatons quelques défauts à cet écolabel.

Nous avons pris diverses initiatives envers les marchés publics respectueux de l'environnement. Les circulaires du 27 janvier 2005 obligent les instances fédérales à intégrer des critères écologiques dans tout cahier des charges destiné à l'achat de classes de produits déterminés, dont notamment les produits d'entretien. Nous avons centralisé toutes les informations pour les différents départements sur le site www.guidedesachatsdurables.be.

Nous avons encore mis en place l'obligation d'instaurer, au sein de chaque instance fédérale, un système certifié de gestion environnementale EMAS. Nous mettons en place une véritable approche systématique en trois phases; malheureusement, il est impossible d'agir en une fois. Cette approche devrait aboutir à un caractère beaucoup plus "vert" des achats par les pouvoirs publics, donc indirectement par la société civile en général. En effet, la création d'un marché produit un effet de prix, un effet de disponibilité, d'import, et autres.

J'espère qu'avec ces deux éléments, j'ai répondu à votre question.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

06 Question de M. Jean-Jacques Flahaux au ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé des Affaires européennes, sur "la promotion des ecolabels" (n° 698)

06 Vraag van de heer Jean-Jacques Flahaux aan de minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, belast met Europese Zaken, over "het promoten van de ecolabels" (nr. 698)

06.01 Jean-Jacques Flahaux (MR): Madame la présidente, monsieur le ministre, le gouvernement fédéral a pour mission d'informer la population belge quant à tout ce qui touche à la promotion de la qualité de la vie. Contrairement à ce qui se fait déjà chez nos voisins et amis des pays nordiques, aucune promotion efficace n'est faite de produits bénéficiant de la norme ecolabel, celle-ci n'étant tout simplement pas mise à la connaissance du public comme norme de qualité.

Pour faire suite à ma proposition de mentionner le coût écologique des produits sur leur emballage, j'aimerais savoir quel développement

Niettemin is er nog heel wat werk aan de winkel.

We hebben grote inspanningen geleverd om het Europees ecolabel te promoten, dat onder meer op die onderhoudsproducten van toepassing is.

Daarnaast hebben we diverse initiatieven genomen met betrekking tot milieuvriendelijke overheidsopdrachten.

Zo verplicht de rondzendbrief van 27 januari 2005 de federale overheden om milieucriteria op te nemen in bestekken voor de aankoop van bepaalde productklassen.

We hebben tevens de verplichting ingevoerd om bij elke federale instelling een gecertificeerd *Environmental Management and Audit Scheme* (EMAS) op te stellen.

Met die initiatieven willen we ervoor zorgen dat de overheid, en dus indirect ook de civiele maatschappij in het algemeen, "groener" aankoopt, want als er voor een bepaald product een markt wordt gecreëerd, heeft dit gevolgen voor de prijs, beschikbaarheid, invoer, enz. ervan.

06.01 Jean-Jacques Flahaux (MR): In tegenstelling tot wat nu reeds wordt gedaan in de Scandinavische landen, worden producten met een ecolabel hier helemaal niet op een efficiënte manier gepromoot, omdat het publiek dit label niet kent als kwaliteitsnorm.

In het verlengde van mijn voorstel

est ou sera donné à la position de cette mention ecolabel sur les produits justifiant de s'en réclamer. Quelle communication vers les entreprises qui fabriquent des produits aux normes écologiques est-elle faite pour promouvoir ce label? Quelle politique de communication est-elle envisagée auprès du grand public – même si vous y avez déjà partiellement répondu tout à l'heure – pour le sensibiliser à cette norme de qualité?

om de ecologische kostprijs van de producten op hun verpakking te vermelden, had ik graag geweten hoe men de toepassing van het ecolabel concreet zal invullen. Hoe werd er met de bedrijven die producten maken die aan de milieunormen voldoen, gecommuniceerd om dit label te promoten? Welk communicatiebeleid zal men voeren ten aanzien van het grote publiek?

06.02 Bruno Tobbac, ministre: Madame la présidente, je voudrais pour revenir un instant à la réponse précédente, où j'ai fait allusion à des activités en 2006. Or, depuis 2004, nous avons fait une grande campagne sur l'écolabel européen, aussi bien vers les consommateurs que vers les entreprises qui y participaient.

06.02 Minister Bruno Tobbac: Sinds 2004 hebben we een grootscheepse campagne op touw gezet over het Europese ecolabel, zowel naar de consumenten als naar de deelnemende bedrijven toe.

C'est un cercle vicieux. S'il n'y a pas de produit avec un label, il n'y a rien qui est reconnu par le consommateur. Si le consommateur ne le demande pas, aucune entreprise ne fera l'effort de demander le label et de parcourir toute la procédure, qui est assez lourde. Et c'est là un véritable problème. Je connais pas mal d'entreprises qui n'y voient pas de plus-value. Un producteur comme Ecover que je connais très bien n'a pas demandé l'écolabel européen, et ce pour deux raisons. Primo, ils sont reconnus par les consommateurs comme un producteur écologique et il n'y a donc pas de plus-value liée à ce label. De plus, la procédure est beaucoup trop contraignante et trop administrative pour être intéressante pour eux. C'est encore plus vrai pour des producteurs plus petits et plus spécialisés.

Het gaat hier om een vicieuze cirkel: als er geen product met een label is, tast de consument in het duister. En als de consument er niet om vraagt, zal geen enkel bedrijf de moeite nemen om het label aan te vragen.

Tal van bedrijven zien geen meerwaarde in het label.

Il y a un équilibre à trouver et je ne veux pas être celui qui critique la Commission qui édicte des critères très stricts. On a vraiment voulu faire quelque chose de supérieur comme label écologique. C'est une ambition qui est valable, et que je soutiens. Il y a un nombre de produits limité, donc il y a aussi une connaissance du public limitée.

Men moet een evenwicht vinden tussen de Europese beleidsacties en de maatregelen die door de lidstaten worden genomen.

À mon avis – et je l'ai déjà dit et écrit au commissaire et à la Commission –, si on veut vraiment avoir un label reconnu et qui fonctionne, il faut en faire la promotion. Demander tout le temps que les États membres et les gouvernements nationaux fassent cette promotion alors que c'est la Commission qui met sur pied la procédure de reconnaissance des critères, n'est pas une bonne chose. Si la Commission veut un label qui soit attractif, alors il faut qu'elle fasse des campagnes de publicité pour vendre ce label aux producteurs. J'ai dit à la Commission que je suis tout à fait disponible, comme nous l'avons fait en 2006, pour faire tout ce nous pouvons pour promouvoir ce label mais nos moyens sont limités. Cela ne fonctionnera pas si la Commission ou l'Europe ne fait pas l'effort de promouvoir ce label auprès des consommateurs.

De Commissie moet aanzienlijke middelen vrijmaken voor het promoten van een ecologisch label dat wordt herkend door en aantrekkelijk is voor de Europese consumenten.

Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il reste des problèmes mais nous n'avons pas la possibilité de les résoudre. D'ailleurs c'est plutôt inutile de le faire uniquement en Belgique si on veut vraiment avoir un label européen.

06.03 Jean-Jacques Flahaux (MR): C'est très clair! Il serait d'ailleurs utile, lors du comité d'avis chargé des Questions européennes par exemple, d'aborder ce point avec les parlementaires européens afin d'éviter des messages brouillés. Si, comme vous le dites, une firme reconnue par la population comme fournissant des produits écologiques ne sollicite pas l'écocollable pour différentes raisons plus ou moins justifiées, cela pose question. Il faudrait se demander si, dans ce cas, il ne convient pas de simplifier les normes ou les critères.

La **présidente**: Il faudrait peut-être simplifier les procédures plutôt que les normes ou les critères. Ce serait une démarche plus volontaire de la part de l'Europe.

06.04 Bruno Tobback, ministre: Je voudrais ajouter qu'à mon sens, il ne s'agit pas uniquement ou même principalement d'assouplir les critères. Le problème avec un label, ce n'est pas uniquement sa reconnaissance par les consommateurs, il faut aussi qu'ils lui fassent confiance. Si nous lançons un message d'assouplissement des critères, l'impact sera négatif auprès des consommateurs qui recherchent un produit plus écologique. De la sorte, on écorne également la crédibilité du label. Si on veut des critères stricts et un label crédible, il faut l'affirmer! C'est là que l'Europe en a fait trop peu. Elle a trop insisté auprès des États membres pour vendre un label; c'est un peu caricatural mais c'est bien là le problème. On a lancé la fusée sans le carburant nécessaire.

06.05 Jean-Jacques Flahaux (MR): Madame la présidente, pourrait-on faire en sorte que la commission se penche sur cette problématique lors d'une réunion ultérieure?

La **présidente**: Tout dépend de la problématique dont il s'agit. Si c'est en vue de modifier le mode de fonctionnement au niveau européen, ce serait effectivement un beau sujet de réflexion à discuter au sein du comité d'avis sur les Questions européennes. Dans ce cas, il s'agit d'une démarche "à l'envers". Ce n'est pas quelque chose que nous pourrions faire en Belgique au bénéfice d'une politique Belgique/Union européenne; c'est demander à l'Union européenne de fonctionner différemment.

Nous pourrions toutefois transférer cette question et cet intérêt pour cette disposition européenne vers le comité d'avis et, pourquoi pas, organiser un moment commun de réflexion sur le sujet. Nous pourrions le suggérer au président du comité d'avis sur les Questions européennes.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

07 Question de M. Melchior Wathelet au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "la réduction des émissions de gaz à effet de serre" (n° 678)

07 Vraag van de heer Melchior Wathelet aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de vermindering van de uitstoot van broeikasgassen" (nr. 678)

07.01 Melchior Wathelet (cdH): Madame la présidente, selon un

06.03 Jean-Jacques Flahaux (MR): Het zou nuttig zijn dat punt met de Europese parlementsleden aan te kaarten. Het feit dat een bedrijf dat bij de bevolking bekendstaat als leverancier van milieuvriendelijke producten, het ecolabel niet aanvraagt, doet immers vragen rijzen. Zouden de normen of de criteria niet moeten worden vereenvoudigd?

De **voorzitster**: Europa zou blijk geven van meer voluntarisme door de procedures te vereenvoudigen.

06.04 Minister Bruno Tobback: De geloofwaardigheid van een label hangt vooral af van het vertrouwen dat de consument erin heeft. Op het Europese niveau schiet de communicatie echter schromelijk te kort op dit punt. De verantwoordelijkheid wordt volledig bij de lidstaten gelegd.

06.05 Jean-Jacques Flahaux (MR): Zou onze commissie zich over deze problematiek kunnen buigen?

07.01 Melchior Wathelet (cdH):

nouveau rapport de l'Agence européenne pour l'environnement, publié le 27 novembre à Copenhague, l'Union européenne des 15 peut atteindre, voire dépasser son objectif de Kyoto de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2012, à savoir 8% en dessous des niveaux de 1990, à la condition que les États membres appliquent dès maintenant toutes les mesures additionnelles qu'ils ont d'ores et déjà prévues.

Le rapport intitulé "Greenhouse gas emission trends and projections in Europe 2007" présente une analyse des données d'émissions entre 1990 et 2005. Plus important encore, il évalue les projections des États membres concernant leurs futures émissions de gaz à effet de serre et donne une bonne indication des progrès à accomplir pour atteindre les objectifs de Kyoto.

Le rapport s'appuie sur les données et informations fournies par les États à la Commission européenne et à l'Agence européenne pour l'environnement avant le 1^{er} juin 2007. Selon ce rapport, la Belgique aura rempli sa part du contrat, avec un petit bonus de 0,9%, qui lui permettra d'atteindre une réduction de 8,4% en 2010 au lieu des 7,5% prévus.

Voyez l'objectivité dont nous faisons preuve; que les déclarations aillent dans un sens ou dans l'autre, nous tenons à les souligner, comme vous d'ailleurs, madame la présidente! Je pense notamment au rapport de la commission "Énergie 2030", que vous soutenez avec force!

Plusieurs questions restent cependant sans réponse pour les citoyens belges, mais apparemment pas pour les autorités européennes qui ont reçu les données suffisantes pour réaliser ces projections.

Quelle sera la part du recours aux mécanismes flexibles pour atteindre cette réduction de 8,4% des émissions de CO₂? Des projets éligibles pour les mécanismes flexibles ont-ils déjà été réalisés? Des contrats ont-ils déjà été signés? De quels types de projets s'agit-il? Quels ont été les critères de sélection? J'avais déjà posé cette question il y a quelques mois, mais il me semblait intéressant de refaire le point aujourd'hui.

Quel sera l'impact budgétaire du recours aux mécanismes flexibles? Comment ceux-ci sont-ils financés? Quel sera l'impact pour le citoyen? Ces moyens ont-ils déjà été prévus?

Rappelez-vous, nous avons déjà parlé d'un projet au San Salvador. Vous nous aviez dit comment il avait été financé, où en était la situation en la matière et s'il y en avait d'autres, avec quels moyens, quel budget, etc.

Enfin, quelles sont les mesures additionnelles prévues auxquelles fait référence le rapport européen pour atteindre ces 8,4% à l'horizon 2010?

07.02 **Bruno Tobbacq**, ministre: Monsieur Wathelet, comme vous, je suis content de lire ce rapport, très objectif d'ailleurs, de l'Agence européenne de l'environnement (AEE). Ce rapport est objectif car ce n'est pas moi qui l'ai commandé; ce n'est même pas la Belgique qui l'a demandé. Il s'agit d'un rapport annuel qui se base sur les dernières

Uit het jongste verslag van het Europese Milieuoagentschap blijkt dat het Europa van de vijftien zijn Kyotodoelstelling inzake de vermindering van de uitstoot van broeikasgassen tegen 2012 zou kunnen bereiken en zelfs zou kunnen overstijgen.

Volgens dat verslag zou ons land zijn deel van de overeenkomst waarmaken, met een lichte bonus van 0,9 procent, zodat het in 2010 zijn uitstoot met 8,4 in plaats van de vooropgestelde 7,5 procent zou kunnen verminderen.

In welke mate zal gebruik worden gemaakt van de flexibele mechanismen om de CO₂ uitstoot met 8,4 procent te verminderen? Werden er in dat verband al in aanmerking komende projecten gerealiseerd? Werden er al overeenkomsten ondertekend? Om wat voor projecten gaat het? Wat waren de selectiecriteria?

Wat zullen de gevolgen voor de begroting zijn van het gebruik van flexibele mechanismen? Hoe worden die mechanismen gefinancierd? Wat zullen de gevolgen voor de burger zijn? Werden die middelen al uitgetrokken?

Waarin bestaan tot slot de geplande bijkomende maatregelen waarnaar het Europese verslag verwijst?

07.02 Minister **Bruno Tobbacq**: Het jaarverslag van het EMA is gestoeld op de jongste officiële vooruitzichten van aan de Verenigde Naties gelieerde

projections officielles rapportées dans le contexte des Nations unies et du mécanisme de surveillance européen.

Je ne vais pas répéter les constats du rapport que vous avez soulignés. Je relève simplement que, sur la base des dernières données, la Belgique atteindrait son objectif Kyoto avec peut-être – mais ne soyons pas trop optimistes – un petit surplus.

Les principales mesures complémentaires qui ont modifié les données vis-à-vis des années antérieures sont prises, entre autres, par les Régions et ciblent la politique des transports, le remplacement des combustibles fossiles par le bois et les biocarburants (mesure fédérale), la réduction des émissions de gaz fluorés et la poursuite de la réduction des émissions de protoxyde d'azote provoquées par la production d'acide nitrique. Il s'agit des mesures et des lignes stratégiques réalisées après mai 2004, en ce compris le Plan national d'allocation qui date du 8 mars 2004.

L'analyse de ce rapport ne tient cependant pas encore compte de la décision de la Commission européenne du 16 janvier 2007 qui nous obligera à encore réduire les quotas d'émission de 7,6% (4,8 millions de tonnes de quotas d'émission par an). Si la Belgique s'y conforme ainsi que les différentes Régions – mais nous venons d'en discuter – nous serons encore plus bas que ce que le rapport prévoit.

Vous savez aussi que dans le contexte de la répartition interne des charges telle que déterminée le 8 mars 2004, les autorités fédérales se sont engagées à acheter annuellement 2,46 millions de tonnes de quotas d'émission dans la période de 2008 à 2012. Cela correspond à environ 22% de l'objectif Kyoto de la Belgique. L'effort total d'achat de droits d'émission par le fédéral équivaut à moins d'un quart de l'effort global pour la réduction des gaz à effet de serre.

Concrètement, pour répondre à cet engagement, nous avons lancé deux appels à projets pour un total de 34 millions d'euros. Tous les types de projets entrent en ligne de compte sauf les projets dénommés "hot air", c'est-à-dire la vente par des pays comme la Russie de droits d'émission provenant de la fermeture d'entreprises, etc. Nous avons explicitement exclu cette possibilité. Par ailleurs, nous n'achetons pas non plus des projets dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Même si nous sommes assez larges dans le type de projets qui peuvent entrer en ligne de compte, nous donnons la préférence à des projets qui se situent au niveau des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, avec des critères de droit social et de droits des peuples indigènes. Nous figurons d'ailleurs parmi les pays souvent cités en exemple pour la qualité des critères adoptés.

Nous évaluons les candidats sur la base non seulement de critères d'exclusion, parmi lesquels on retrouve des critères sociaux et écologiques, mais également des capacités techniques et économiques du candidat. Ensuite, les offres sont soumises à une évaluation des aspects de sécurité de fournitures, de durabilité et de prix. Le prix est donc un des critères mais pas le seul qui soit déterminant.

Entre-temps, nous avons signé deux contrats d'achat, un au Salvador

organisaties en het Europese bewakingsmechanisme.

De belangrijkste bijkomende maatregelen die de gegevens in vergelijking met de voorgaande jaren gewijzigd hebben, werden onder meer door de Gewesten getroffen en betreffen het vervoersbeleid, de vervanging van fossiele brandstoffen door hout en biobrandstoffen, de vermindering van de uitstoot van gefluoreerde gassen en een verdere daling van de uitstoot van stikstofmonoxide die vrijkomt bij de productie van salpeterzuur. Het gaat om maatregelen en strategische beleidslijnen van na mei 2004.

De analyse in dat verslag houdt echter nog geen rekening met de beslissing van de Europese Commissie van 16 januari 2007 die ons ertoe zal verplichten de emissierechten nog eens met 7,6 procent te verlagen.

De federale overheid heeft zich ertoe verbonden om van 2008 tot 2012 jaarlijks 2,46 miljoen ton emissierechten te kopen, wat neerkomt op ongeveer 22 procent van de Kyotodoelstelling voor België.

Om die verbintenis te kunnen nakomen hebben we twee aanbestedingen uitgeschreven voor projecten voor een totaal bedrag van 34 miljoen euro. Alle mogelijke projecten komen in aanmerking, tenzij het gaat om emissie ten gevolge van de sluiting van bedrijven of om projecten in de sector van de nucleaire energie.

Wij geven de voorrang aan projecten waarin hernieuwbare energiebronnen en energie-efficiëntie centraal staan én waarbij het sociaal recht en de rechten van de inheemse volkeren in acht worden genomen.

We beoordelen de kandidaten op basis van sociale en ecologische criteria, alsook van hun technische

– vous y avez fait référence – et un autre en Inde. Nous menons actuellement bon nombre de négociations de contrats sur de nouveaux projets; citons entre autres la construction d'un parc d'éoliennes à Chypre.

Les autorités fédérales investissent aussi un montant maximum de 25 millions d'euros dans un fonds carbone géré par une banque allemande, ce qui devrait aboutir à au moins 1,3 million de tonnes de quotas d'émission. Ce genre de système permet d'avoir un prix moins élevé mais il offre moins de garanties sur la mise en œuvre de l'énergie renouvelable. C'est pourquoi, même si le prix est plus bas, nous limitons le volume d'investissement dans ce genre de système. Le coût budgétaire total d'un tel système est déterminé par le prix du marché d'un quota d'émission, par la qualité du projet ainsi que par la sécurité de la fourniture.

Nous sommes donc présents dans les deux domaines, qu'il s'agisse de la réduction interne ou de l'achat de droits d'émission sur le marché international. Je crois que nous sommes sur la bonne voie. Cependant, je souligne à nouveau que l'objectif Kyoto de 7,5% n'est qu'un début très modeste de l'effort à faire dans les années à venir, surtout après les négociations que nous avons eues la semaine passée et au cours desquelles, avec l'Europe, nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de 25 à 40% d'ici quelques années, précisément jusque 2020.

en economische knowhow. Vervolgens worden de offertes beoordeeld op het stuk van de leveringszekerheid, de duurzaamheid en de prijs.

We hebben al twee aankoopovereenkomsten ondertekend, een in El Salvador en een in India. Over andere overeenkomsten wordt nog onderhandeld.

De federale overheid investeert daarnaast 25 miljoen euro in een koolstoffonds. De investeringen in dat soort fonds worden echter beperkt gehouden, omdat zo'n fonds de prijs wel kan drukken maar minder waarborgen biedt op het stuk van de hernieuwbare energie.

Eenzijds wordt dus werk gemaakt van de vermindering van de uitstoot op de interne markt, anderzijds worden op de internationale markt emissierechten aangekocht. De Kyotodoelstelling van 7,5 procent is echter slechts een zeer bescheiden aanzet, aangezien het de bedoeling is onze uitstoot tegen 2020 met 25 tot 40 procent te verminderen.

07.03 Melchior Wathelet (cdH): Je remercie le ministre pour cette réponse. Si je comprends bien, dans ces chiffres donnés par l'AEE ne sont pas repris les efforts qui doivent encore être consentis sur la base des nouveaux chiffres de la Commission et pour lesquels il n'y a pas encore d'accord – celui-ci devant arriver en 2008 – entre les Régions et le fédéral pour une nouvelle répartition. Par contre, tout ce qui est mécanismes flexibles s'y trouve inclus et cela porte sur 2,46 millions de tonnes mais aujourd'hui, pas la moindre tonne n'a encore été épargnée vu que les mécanismes flexibles ne sont pas en vigueur. Est-ce vrai?

07.04 Bruno Tobback, ministre: En effet, et c'est logique puisque les achats de droits n'ont de valeur que dans la période de Kyoto, c'est-à-dire 2008-2012.

Il ne sert à rien d'acheter des droits d'émission maintenant.

07.05 Melchior Wathelet (cdH): Quant aux appels d'offres, s'agit-il de 34 millions d'euros pour les deux ou pour chacun d'entre eux?

07.03 Melchior Wathelet (cdH): Die gegevens houden dus geen rekening met de inspanningen die nog moeten worden geleverd op basis van de nieuwe cijfers van de Commissie. De flexibele mechanismen, die vandaag nog niet van toepassing zijn, zijn er echter wel in opgenomen. Klopt dat?

07.04 Minister Bruno Tobback: Inderdaad. De aankoop van rechten geldt slechts tijdens de periode 2008-2012.

07.05 Melchior Wathelet (cdH): Het gaat dus wel degelijk om een totaal bedrag van 34 miljoen, dat in het bedrag van 60 miljoen euro in de fondsen inbegrepen is?

07.06 Bruno Tobback, ministre: (...)

07.07 Melchior Wathelet (cdH): Ces montants sont-ils repris dans les fonds de 60 millions d'euros?

07.08 Bruno Tobback, ministre: C'est bien cela.

07.08 Minister Bruno Tobback: Inderdaad.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

08 Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le Conseil européen de l'Environnement du 20 décembre" (n° 750)

08 Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de bijeenkomst van de EU-Milieuraad van 20 december" (nr. 750)

08.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Madame la présidente, monsieur le ministre, trois points importants sont à l'ordre du jour du Conseil Environnement de ce 20 décembre 2007. Il y a d'abord une directive-cadre pour la protection des sols, ensuite l'attribution de quotas CO₂ au secteur aérien et, enfin, un point relatif à la santé et à l'environnement.

08.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Welke mechanismen zal de Europese Unie hanteren voor de toekenning van quota aan de luchtvaartsector vanaf 2011, zodat die eindelijk kan deelnemen aan de inspanningen van de industrie voor een vermindering van de uitstoot van broeikasgassen?

Je tiens à centrer ma question sur le point 2, c'est-à-dire l'attribution des quotas CO₂ pour le secteur aérien. Cette décision de principe est intervenue au Parlement européen, voici un ou deux mois. Au lendemain de la Conférence de Bali, c'est une occasion de montrer que l'Union européenne prend ses responsabilités face à un secteur qui, jusqu'à présent, n'a pas du tout contribué aux efforts de réduction des gaz à effets de serre.

Zal men deze quota toekennen voor alle vluchten die opstijgen en landen in de Europese Unie?

Il est question d'attribuer des quotas au secteur dès 2011. Monsieur le ministre, pourriez-vous nous préciser quels mécanismes seront mis en place d'ici là pour assurer le calcul de ces quotas, étant donné le caractère "volatile" du secteur aérien? Ces quotas seront-ils fonction des émissions de CO₂ au-dessus du territoire européen ou bien calculera-t-on depuis le point de départ jusqu'au point d'arrivée? Seront-ils attribués à l'ensemble des vols qui partiront et arriveront dans l'Union? Quel sera l'objectif de réduction fixé? Par rapport à quelle année? La Belgique a-t-elle déjà été associée à une négociation avec le secteur pour la fixation de ces quotas?

Welke doelstelling zal vooropgesteld worden wat de vermindering van broeikasgassen betreft?

Werd België reeds betrokken bij een onderhandeling met de sector met het oog op het vastleggen van deze quota?

08.02 Bruno Tobback, ministre: Madame la présidente, madame Snoy, il m'est évidemment impossible de vous prédire les futurs critères pris en considération ou le futur système adopté, mais je puis vous dire quels pourraient être les systèmes utilisés pour inclure les émissions du secteur de l'aviation dans les obligations de Kyoto. Comme ce secteur n'y est pas intégré, notre inventaire actuel ne contient que des chiffres agrégés, donc très généralisés.

08.02 Minister Bruno Tobback: Ik kan u geen overzicht geven van de criteria die zullen gekozen worden, maar ik kan u wel zeggen welke kans maken. Onze huidige inventaris bevat enkel samengevoegde cijfers. Eurocontrol beschikt daarentegen naar verluidt over gegevens die mogelijk door de lidstaten en de Commissie zullen gebruikt worden, in het kader van de aangifte en de controle van de emissie.

Pourtant, il paraît que l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne, Eurocontrol, dispose de données susceptibles d'être utilisées par les États membres et par la Commission, dans le cadre de la déclaration et de la vérification des émissions. On guette donc du côté d'Eurocontrol pour obtenir des données plus détaillées.

La Commission propose qu'à partir de 2011, les émissions du trafic

aérien à l'intérieur de l'Union européenne suivraient un système d'échange de quotas d'émission et qu'à partir de 2013, le système serait étendu aux vols qui partent ou arrivent dans un aéroport de l'Union européenne. Un pourcentage fixe de la quantité de quotas d'émission serait gratuitement alloué, comme dans le système général de "emission trading", avec tout le débat actuel; une partie restante serait mise aux enchères, toujours selon la proposition de la Commission.

On calculerait un plafond au niveau européen, en fonction du niveau d'émissions moyen au cours de la période 2004 à 2006, qui servirait de période de référence, en optant pour une approche harmonisée afin d'éviter tout risque de distorsion de la concurrence. Ce plafond global européen éviterait donc de faire jouer exagérément les effets locaux ou régionaux, des petits ou des grands pays à petits ou grands aéroports.

Un débat politique est prévu durant le Conseil Environnement du 20 décembre. Cependant, à l'approche du Conseil, il faut souligner qu'aucun accord n'a encore été conclu concernant certains éléments-clés de la proposition de la Commission: la date de lancement, le pourcentage d'enchères à définir, donc le pourcentage gratuitement alloué, l'affectation du produit de cette mise aux enchères, la forme exacte de la réserve pour les nouveaux entrants, ce qui nécessite la mise en place d'un système particulier. Beaucoup de choses restent donc à clarifier et à décider.

Depuis la publication de la proposition de la Commission, et c'était sans doute le but, les groupes cibles concernés et pas mal de représentants sociaux se sont concertés à intervalles réguliers. La veille du Conseil du 20 février 2007, une première concertation s'est déroulée dans une ambiance ouverte, franche, en acceptant que quelque chose voie le jour, mais la deuxième réunion, en juin 2007, s'est beaucoup attardée sur une série assez étendue de problèmes divers.

La **présidente**: Ce sujet est bien compliqué. Croisons les doigts pour qu'il aboutisse!

08.03 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Monsieur le ministre, quelle position défendez-vous au nom de la Belgique? La Belgique défend-elle ce système? Est-elle ambitieuse à cet égard?

08.04 Bruno Tobbacq, ministre: Jusqu'à présent la Belgique a soutenu le principe d'inclure le secteur aérien dans le système des quotas d'émissions. Mais elle n'a pas encore pris position sur tous les points de la proposition de la Commission.

De Commissie stelt voor dat de uitstoot van het luchtverkeer in de Europese Unie vanaf 2011 in een systeem voor de uitwisseling van emissierechten zou worden ingebed, en dat het systeem vanaf 2013 zou worden uitgebreid tot de vluchten die in de Europese Unie aankomen of vertrekken. Een vast percentage van de hoeveelheid emissierechten zou gratis worden toegewezen en de rest zou gedeeltelijk geveild worden.

Met een globaal Europees plafond dat berekend wordt op grond van de periode 2004-2006, zouden concurrentievervalsing en lokale of regionale effecten uitgeschakeld kunnen worden.

Op de agenda van de Milieuraad van 20 december 2007 staat een politiek debat. Er werd echter nog geen akkoord gesloten over bepaalde sleutelpassages in het voorstel van de Commissie: de ingangsdatum, de vastlegging van het percentage voor de veiling, de bestemming van de opbrengst van die veiling, de exacte vorm van de reserve voor de nieuwkomers.

Sinds de publicatie van het voorstel van de Commissie hebben de doelgroepen overleg gepleegd. Op de vooravond van de Raad van 20 februari 2007 vond er een eerste overleg plaats, in een open sfeer, maar op de tweede vergadering in juni 2007 werd zeer lang stilgestaan bij een reeks problemen.

08.03 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Welk standpunt verdedigt u ter zake?

08.04 Minister Bruno Tobbacq: Tot nu toe heeft België het principe gehuldigd dat de luchtvaartsector in het systeem van emissiequota en -rechten dient te worden opgenomen. Ons land heeft zich echter nog niet over alle punten

van het voorstel van de Commissie uitgesproken.

La **présidente**: Qu'en est-il du timing des travaux?

De **voorzitter**: In welk tijdpad is er voorzien?

08.05 Bruno Tobback, ministre: Un débat politique doit avoir lieu le 20 décembre, c'est-à-dire après-demain. Une évaluation aura lieu après ce débat. Il appartiendra tout d'abord à la Commission de décider si la proposition doit être adoptée ou si des modifications et des précisions techniques doivent être apportées

08.05 Minister **Bruno Tobbac**k: Op 20 december is er een politiek debat gepland. Nadien zal er een evaluatie plaatsvinden.

La **présidente**: (...)

08.06 Bruno Tobback, ministre: Non. C'est une proposition de la Commission.

08.07 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Ne croyez-vous pas qu'il s'agit là d'un secteur type qui doit être traité au niveau européen et que cela permettrait que des quotas par secteur puissent être définis plutôt que des quotas par pays? Cela ne pourrait-il pas être un stimulant supplémentaire pour travailler dans cette logique de secteur?

08.07 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Vindt u niet dat het hier gaat om een sector bij uitstek die op Europees niveau dient te worden geregeld, zodat er quota per sector in plaats van per land kunnen worden vastgelegd?

08.08 Bruno Tobback, ministre: Oui.

08.08 Minister **Bruno Tobbac**k: Ja.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

La **présidente** La question n° 755 de M. Henry portant sur la Conférence de Bali est reportée.

Il est vrai que la Conférence de Bali a été un moment important. Il a été l'occasion pour de nombreux États de prendre position. Les États-Unis y ont largement été hués en raison de leur position estimée insuffisamment ambitieuse.

La question de M. Henry est donc reportée au mois de janvier. Si des membres le souhaitent, il leur est possible de se joindre à M. Henry pour poser d'autres questions. Cela pourrait être l'occasion d'organiser un débat d'évaluation sur cette conférence.

08.09 Bruno Tobback, ministre: En tout cas, pour ma part, madame la présidente, je continuerai à faire mon travail avec patience et motivation.

La **présidente**: Je n'en doute pas, monsieur le ministre! Merci pour ces réponses de fin d'année 2007 et adienne que pourra pour la suite!

09 Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur sur "le financement de l'aide et de l'accueil des étrangers par les CPAS" (n° 687)

09 Vraag van de heer Christian Brotcorne aan de vice-eerste minister en minister van Binnenlandse Zaken over "de financiering van de hulp en de opvang van vreemdelingen door de OCMW's" (nr. 687)

09.01 Christian Brotcorne (cdH): Madame la présidente, mes trois questions portent sur le financement des CPAS, la première traitant en particulier de l'aide et de l'accueil des étrangers. On sait que les

09.01 Christian Brotcorne (cdH): De Union des Villes et Communes de Wallonie (Vereniging van

charges administratives et de personnel liées à ces missions ne sont pas prises en compte dans les subsides octroyés aux CPAS, lesquels prennent aussi en charge les mineurs étrangers non accompagnés (les MENA).

Tout dernièrement, dans sa dernière ou son avant-dernière publication, l'Union des Villes et Communes de Wallonie a émis une série de considérations, souhaitant notamment que l'État belge finance intégralement cette mission d'aide et d'accueil des étrangers accomplie par les CPAS, de même qu'un remboursement des frais liés à la prise en charge des MENA.

Monsieur le ministre, j'aurais souhaité vous entendre sur la possibilité évoquée de financement par l'État fédéral des missions d'aide et d'accueil des étrangers, remplies aujourd'hui par nos CPAS. Est-il envisageable, dans le même esprit, que la prise en charge des mineurs étrangers non accompagnés, à charge aujourd'hui des CPAS, soit remboursée, en tout ou en partie, par l'État fédéral?

09.02 Christian Dupont, ministre: Madame la présidente, monsieur le député, de manière générale, l'État rembourse aux CPAS les frais relatifs à l'aide et à l'accueil des étrangers et des mineurs étrangers non accompagnés.

L'aide leur est octroyée sous forme matérielle lorsqu'il s'agit de demandeurs d'asile. Les structures propres à Fedasil - le centre d'orientation et le centre d'observation - les accueillent pendant une période d'observation et d'orientation et les dispatchent vers la structure d'accueil la mieux adaptée.

En ce qui concerne ceux qui ne sont pas demandeurs d'asile et qui sont capables de vivre seuls, l'intervention dans les frais de logement est prise en charge par le CPAS. S'il y a une garantie locative à payer, elle est payée par le CPAS. De manière tout à fait générale, l'accueil des étrangers légaux et des MENA est pris en charge par les CPAS. Les frais, y compris médicaux, sont généralement remboursés par l'État.

Il est cependant exact que certains coûts complémentaires et "cachés", si je puis m'exprimer ainsi, sont constants. En effet, le fait pour certaines villes d'avoir sur leur territoire un certain nombre de personnes d'origine étrangère entraîne des charges parfois difficilement quantifiables et objectivables.

Les villes qui accueillent beaucoup d'étrangers sont spécialement aidées via la répartition spéciale d'un "pot commun". On peut songer aussi aux nombreux frais de dossier que les CPAS doivent traiter. Le remboursement est effectif.

09.03 Christian Brotcorne (cdH): Monsieur le ministre, comme vous le dites, une série de choses objectivables sont prises en charge ou remboursées. Mais il y a effectivement aussi toute une série d'autres éléments qui sont liés à cet accueil, qui doit être le meilleur possible,

Waalse Steden en Gemeenten) heeft onlangs een aantal beschouwingen geformuleerd en de wens uitgesproken dat de Belgische staat de hulp en de opvang van vreemdelingen door de OCMW's volledig zou financieren. Die opdracht wordt momenteel niet in aanmerking genomen voor de toegekende subsidies. Ook zou de Belgische overheid de kosten voor de opvang van niet-begeleide minderjarige vreemdelingen moeten terugbetalen.

Zou de federale overheid die opdrachten niet moeten financieren, en de opvang van niet-begeleide minderjarige vreemdelingen niet geheel of gedeeltelijk voor haar rekening moeten nemen?

09.02 Minister Christian Dupont: De kosten voor de hulp en de opvang van vreemdelingen en van niet-begeleide minderjarige vreemdelingen door de OCMW's worden door de overheid aan de OCMW's terugbetaald. Voor sommige steden brengt de aanwezigheid van een aantal personen van vreemde origine op hun grondgebied lasten mee die soms moeilijk te becijferen en te objectiveren zijn. Steden die veel vreemdelingen opvangen, worden extra ondersteund via de bijzondere verdeling van een "gemeenschappelijke pot".

09.03 Christian Brotcorne (cdH): Ik denk dat deze vraag en de twee volgende vooral de noodzaak aantonen van een dialoog tussen

ce qui a évidemment un coût pour nos CPAS.

Je pense qu'il faut retenir du souhait qui est émis et, j'imagine, de votre volonté personnelle de permettre d'améliorer les choses, qu'un vrai dialogue puisse se mettre un jour en place entre les autorités représentatives des CPAS et l'État fédéral pour l'ensemble de ces missions. Et cette remarque vaut également pour mes deux questions qui vont suivre car elles sont dans le même ordre d'idées.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

10 Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur sur "l'augmentation de l'intervention de l'État dans le revenu d'intégration" (n° 685)

10 Vraag van de heer Christian Brotcorne aan de vice-eerste minister en minister van Binnenlandse Zaken over "de verhoging van de tegemoetkoming van de Staat in het leefloon" (nr. 685)

10.01 Christian Brotcorne (cdH): Monsieur le ministre, il s'agit ici aussi d'une revendication de l'Union des Villes et Communes de Wallonie qui constate que l'État fédéral intervient à 50% dans le revenu d'intégration sociale. Or, là où les CPAS ont un nombre important de bénéficiaires – si on peut les appeler comme tels – l'intervention de l'État passe à 60, voire 65%.

Pourtant, on nous expose que les plus petits CPAS, ceux qui ont moins de 500 bénéficiaires, connaissent également des difficultés financières. Dès lors, ils demandent si on ne peut pas majorer l'intervention fédérale dans le revenu d'intégration pour ces communes. Pourquoi pas 55%? Et pourquoi 60 ou 65% pour ceux qui dépassent les 500 bénéficiaires? Mais, à nouveau, tous ces chiffres sont arbitraires.

La dernière revendication de l'Union des Villes et Communes de Wallonie est beaucoup plus importante en termes budgétaires. Elle voudrait voir l'intervention de l'État atteindre 90%. Monsieur le ministre, cela vous paraît-il raisonnable ou envisageable? Ou en tout cas, est-il possible de tendre vers une majoration de l'intervention de l'État fédéral?

10.02 Christian Dupont, ministre: Madame la présidente, pour revenir brièvement à la question précédente, à mon sens, le dialogue avec l'Union des Villes et Communes, section CPAS, est permanent et constant. Leurs demandes sont d'ailleurs aussi constantes que le dialogue, de même que la réponse.

Elle est budgétaire puisqu'elle tend à faire bénéficier les CPAS qui ont entre 100 et 500 demandeurs d'une augmentation de 5%, ce qui fait 7,5 millions, passer à 90% donnerait 200 millions. Je ne doute pas que mon successeur parviendra à les obtenir dans le prochain budget; en tout cas, je le lui souhaite, mais la somme est énorme.

Par ailleurs, il est sans doute bon qu'il reste une tension entre le remboursement du revenu d'intégration et le remboursement qui se fait à 100% lorsqu'on peut remettre les gens à l'emploi via l'article 60. Voilà une politique active et volontariste de la part des CPAS qui mérite d'être soulignée.

D'ailleurs, votre question me permet de dire qu'on entend souvent

de instanties die de OCMW's vertegenwoordigen en de federale staat.

10.01 Christian Brotcorne (cdH): De federale staat komt voor 50 procent tegemoet in de kosten voor het leefloon voor OCMW's met minder dan vijfhonderd begunstigden en voor 60 procent, of zelfs voor 65 procent, voor OCMW's die een groot aantal trekkers tellen. De "kleine" OCMW's hebben het financieel nochtans ook moeilijk. De *Union des villes et communes de Wallonie* vraagt zich dan ook af de federale tegemoetkoming met betrekking tot het leefloon voor die gemeenten niet kan worden verhoogd. De *Union* zou deze tegemoetkoming overigens opgetrokken willen zien tot 90 procent. Is dat budgettair haalbaar?

10.02 Minister Christian Dupont: We houden voortdurend contact met de Vereniging van Steden en Gemeenten. We krijgen voortdurend vragen van die Vereniging, die door ons worden beantwoord. Het inwilligen van de twee eisen die u verwoordt, zou respectievelijk 7,5 en 200 miljoen euro kosten. Ik wens natuurlijk dat mijn opvolger die middelen kan loskrijgen, maar het gaat om een enorm bedrag. Bovendien is het wellicht een goede zaak dat het onderscheid wordt behouden tussen de terugbetaling van het leefloon en de terugbetaling aan 100 procent voor de personen die in het kader van artikel 60

dire, tout à fait méchamment, qu'il s'agit d'assistés. Il s'agit de 13 à 14.000 personnes sur les 80.000 que compte le total des bénéficiaires du revenu d'intégration qui sont remis à l'emploi. Ce n'est pas mal du tout. C'est même une des politiques de remise à l'emploi qui fonctionne le mieux. Elle fonctionne certainement parce que les communes profitent d'un incitant financier, mais aussi parce que les gens se trouvent dans une situation d'assisté dans laquelle ils ne veulent pas rester, quoi qu'en prétende une mauvaise information, pour ne pas dire propagande.

tewerkgesteld worden. Ik maak van de gelegenheid gebruik om te onderstrepen dat dat voluntaristische beleid vrucht draagt, zowel dankzij de financiële stimulans voor de gemeenten als dankzij de wil van de betrokkenen om uit een bijstandsregeling te stappen.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

11 Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur sur "la mise en place d'un mécanisme d'avances permanent et structurel pour les CPAS" (n° 686)

11 Vraag van de heer Christian Brotcorne aan de vice-eerste minister en minister van Binnenlandse Zaken over "de invoering van een vast en structureel voorschottenmechanisme voor de OCMW's" (nr. 686)

11.01 Christian Brotcorne (cdH): Monsieur le ministre, vous venez de rappeler les conditions dans lesquelles l'État fédéral intervient. Lorsqu'il le fait, c'est avec retard et le retard accumulé dans les remboursements de frais aux CPAS génère évidemment pour ces derniers des frais et les obligent, le cas échéant, à contracter des ouvertures de crédit ou des emprunts, qui viennent évidemment grever leur budget. Cette question, je la pose aussi au ministre des Finances par rapport au système des additionnels à l'impôt.

11.01 Christian Brotcorne (cdH): Het gebeurt dikwijls dat de federale Staat de OCMW's laattijdig kosten vergoedt, hetgeen een zware belasting vormt voor de begroting van de OCMW's. Ik stel die vraag eveneens aan de minister van Financiën met betrekking tot het systeem van de opcentiemen op de belasting.

Ne pourrait-on pour pallier ce problème, envisager la mise en place d'un système permanent et structurel d'avances aux CPAS, de manière précise, transparente et effective, sous forme mensuelle, voire trimestrielle, de manière à éviter cette accumulation de retards et l'obligation conséquente qu'ont les CPAS de recourir à des emprunts?

Kan er geen permanent en structureel systeem van voorschotten aan de OCMW's worden ingesteld, om te voorkomen dat die laatsten leningen moeten aangaan? Hoe kan men de huidige toestand verbeteren?

Ce système est-il envisageable? Comment améliorer la situation actuelle des CPAS au niveau de leurs remboursements?

11.02 Christian Dupont, ministre: Madame la présidente, monsieur Brotcorne, la situation s'est très nettement améliorée. Lorsque je suis entré dans la fonction, il y avait entre 6 et 8 mois de retard selon que l'on était dans le régime du revenu d'intégration ou de la loi de 1965. La liaison à la Banque-Carrefour de tous les CPAS était censée rattraper ce retard mais, début 2007, un petit problème est survenu, alors que quasi tous les CPAS étaient en liaison.

11.02 Minister Christian Dupont: De situatie is sterk verbeterd. Wat de aansluiting van alle OCMW's op de Kruispuntbank betreft, zijn alle problemen opgelost en is de door u aangehaalde vertraging helemaal ingehaald. De betalingstermijnen bedragen ongeveer één maand zowel voor het leefloonstelsel als voor het stelsel van de wet van 1965. Momenteel hoeft er dan ook geen voorschottenregeling te worden ingevoerd.

Aujourd'hui, ce retard est tout à fait comblé. Les délais de paiement sont d'environ un mois pour les deux régimes. Comme je vous l'ai dit, je suis aussi mandataire communal et j'espère le redevenir très prochainement. Notez que c'est la deuxième fois que je le dis sur deux réponses!

Ik ben ook een gemeentelijke verkozene en ik hoop dat ik dat ambt binnenkort weer kan uitoefenen.

La **présidente**: Nous relayerons votre demande!

11.03 **Christian Dupont**, ministre: Je serais dès lors très heureux si les additionnels communaux pouvaient être payés endéans ce délai. Je ne pense pas qu'un système d'avances soit justifié pour l'instant. La collaboration des CPAS est vraiment exemplaire, malgré la difficulté à réaliser la liaison avec la Banque-Carrefour. Du côté de notre administration, nous avons maintenant aussi une réponse tout à fait exemplaire, même s'il est toujours possible de faire mieux!

11.03 **Minister Christian Dupont**: Ik zou het dan ook zeer op prijs stellen indien de opcentiemen binnen die termijn zouden worden gestort.

11.04 **Christian Brotcorne** (cdH): J'acte la réponse de M. le ministre.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

La **présidente**: Je vais pousser la sympathie jusqu'à donner la parole à Mme Genot. Je poserai ma question ensuite.

Mme Genot avait une question jointe avec M. Mayeur. M. Mayeur est absent mais il n'a pas demandé qu'on l'attende pour qu'il puisse poser sa question.

12 Questions jointes de

- **Mme Zoé Genot au ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Égalité des chances, sur "l'aide sociale financière des demandeurs d'asile en procédure au Conseil du contentieux des étrangers" (n° 700)**

- **M. Yvan Mayeur au ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Égalité des chances sur "la problématique du remboursement des frais aux CPAS dans le cadre d'une demande d'aide sociale sur base de l'article 9ter de la loi du 15 décembre 1980" (n° 706)**

12 Samengevoegde vragen van

- mevrouw Zoé Genot aan de minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen, over "de financiële maatschappelijke hulp voor asielzoekers tijdens de procedure bij de Raad voor Vreemdelingenbetwistingen" (nr. 700)

- de heer Yvan Mayeur aan de minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen over "de problematiek van de terugbetaling van de kosten aan de OCMW's in het kader van een aanvraag tot maatschappelijke hulp op grond van artikel 9ter van de wet van 15 december 1980" (nr. 706)

12.01 **Zoé Genot** (Ecolo-Groen!): Ma question concerne la politique d'activation des demandeurs d'emploi...

La **présidente**: Vous avez une autre question, qui est jointe à celle de M. Mayeur.

12.02 **Zoé Genot** (Ecolo-Groen!): Monsieur le ministre, les demandeurs d'asile dont la demande a été déclarée recevable par le CGRA bénéficient d'une aide sociale et financière. Même si la réforme de la procédure d'asile entre en vigueur cette année et qu'elle abolit la distinction entre recevabilité et fond et que la loi sur l'accueil des demandeurs d'asile prévoit actuellement l'accueil des demandeurs d'asile en centre d'accueil, il reste cependant encore des hypothèses où des demandeurs d'asile dont la demande a été déclarée recevable sous l'ancienne procédure bénéficient de l'aide sociale et financière du CPAS et doivent continuer à recevoir cette aide jusqu'à la fin de leur procédure d'asile, et ce, jusqu'à l'épuisement des voies de recours, en ce compris celui du Conseil du

12.02 **Zoé Genot** (Ecolo-Groen!): Asielzoekers wier aanvraag door het CGVS (Commissariaat-generaal voor de Vluchtelingen en de Staatlozen) ontvankelijk werd verklaard, kunnen op maatschappelijke en financiële dienstverlening rekenen. Ondanks de hervorming van de asielprocedure en de bepalingen van de wet betreffende de opvang van asielzoekers is het evenwel

contentieux des étrangers et celui au Conseil d'État.

Or, il me revient que certains CPAS sont dans la confusion. Cela a des conséquences graves pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Depuis la réforme de la procédure, lorsque le CGRA prend une décision négative, l'administration communale délivre un ordre de quitter le territoire à la personne concernée et lui reprend son attestation d'immatriculation. Dès que le demandeur d'asile introduit un recours, qui est d'ailleurs suspensif au Conseil du contentieux des étrangers, la commune lui délivre un document "Annexe 35". Or, dès le moment où le demandeur d'asile a reçu l'ordre de quitter le territoire, certains CPAS considèrent que le candidat réfugié n'a plus droit à l'aide sociale et financière, alors même qu'il n'a pas encore épuisé les voies de recours: le recours suspensif au Conseil du contentieux des étrangers et le recours au Conseil d'État. L'article 57 §2 de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS et surtout l'interprétation qui en est faite par sa jurisprudence prévoient que l'aide est due durant la procédure au CGRA ainsi que durant l'exercice des recours à la Commission permanente des réfugiés, remplacée par le Conseil du contentieux des étrangers, et le Conseil d'État.

Dès lors, il semble que ces décisions de retrait des CPAS ne sont pas correctes et qu'elles résulteraient d'une erreur d'interprétation.

Monsieur le ministre, qu'avez-vous l'intention de faire pour clarifier les choses, pour que cette erreur ne se reproduise plus et pour qu'il n'y ait plus différentes interprétations entre CPAS?

12.03 Christian Dupont, ministre: Madame la présidente, madame Genot, je crois que les choses sont relativement claires. Deux catégories de personnes sont concernées. Première catégorie: les demandeurs d'asile qui ont introduit leur demande avant le 1^{er} juin 2007, autrement dit avant la nouvelle loi. Ils continuent à recevoir l'aide qui leur a été accordée. Elle est soit matérielle, soit financière selon qu'ils se trouvent dans la phase de recevabilité ou dans la phase d'examen au fond. J'en ai informé les CPAS par une circulaire du 22 août 2007 relative à la nouvelle procédure d'asile et à son impact sur le droit à l'aide sociale. Pour eux, la situation est donc inchangée.

En outre, il convient de rappeler que le droit à l'aide sociale ne prend fin qu'à l'issue de la phase juridictionnelle de la procédure d'asile, c'est-à-dire une fois notifiée la décision du Conseil du contentieux des étrangers et une fois clôturé un éventuel recours contre cette décision devant le Conseil d'État.

La deuxième catégorie est constituée par les demandeurs d'asile sous l'autorité de la nouvelle loi. Ceux-ci bénéficient d'une aide matérielle pendant toute la procédure, en ce compris pendant le recours introduit tant devant le Conseil du contentieux des étrangers que devant le Conseil d'État. Le bénéfice de l'aide matérielle s'applique également pendant les délais pour obtenir ces recours.

M. Mayeur prônait une troisième catégorie à laquelle je crois que vous faites allusion, celle des étrangers qui, dans le cadre de l'article 9ter, ont introduit une demande d'autorisation de séjour pour des motifs médicaux. Ceux-là obtiennent une attestation d'immatriculation de modèle A et, sur la base de celle-ci, ils peuvent obtenir une aide

nog steeds mogelijk dat kandidaat-vluchtelingen wier aanvraag in de oude procedure ontvankelijk werd verklaard, in bepaalde gevallen maatschappelijke en financiële dienstverlening van het OCMW blijven ontvangen tot alle rechtsmiddelen volledig aangewend zijn.

Sommige OCMW's zijn evenwel van mening dat een kandidaat-vluchteling geen recht meer heeft op maatschappelijke en financiële dienstverlening zodra hem een bevel om het grondgebied te verlaten werd betekend. Die beslissingen van OCMW's zouden het gevolg zijn van een foute interpretatie. Welke maatregelen zal u nemen om een en ander te verduidelijken en te voorkomen dat OCMW's opnieuw dezelfde fout zouden maken?

12.03 Minister Christian Dupont: Asielzoekers die hun aanvraag vóór 1 juni 2007 hebben ingediend, moeten de hen toegekende hulp blijven krijgen. De OCMW's werden daarvan via een rondzendbrief van 22 augustus 2007 in kennis gesteld.

Ik herinner eraan dat het recht op maatschappelijke dienstverlening pas na afloop van de juridictionele fase van de asielprocedure verstrijkt, dit wil zeggen na kennisgeving van de beslissing van de Raad voor Vreemdelingenbetwistingen en na de behandeling van een mogelijk beroep tegen de beslissing bij de Raad van State.

Asielzoekers die onder de toepassing van de nieuwe wet vallen, hebben tijdens de hele procedure recht op materiële bijstand, ook tijdens de eventuele beroepsprocedures en zolang de termijn loopt waarbinnen die beroepsprocedures kunnen worden ingesteld.

sociale du CPAS ou de la commune où ils sont inscrits. Le CPAS sera remboursé d'après la loi de 1965 et dans les délais prévus à cet effet, comme je le répondais à M. Brotcorne.

Asielzoekers die in het kader van artikel 9ter een verblijfsaanvraag om medische redenen hebben ingediend, krijgen een inschrijvingsattest (model A). Op basis daarvan kunnen zij aanspraak maken op maatschappelijke dienstverlening door het OCMW. Later kan het OCMW conform de wet van 1965 worden terugbetaald.

12.04 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Donc, à votre connaissance, le problème que nous soulevons ne se pose pas. Pourtant, nous avons été confrontés dans différents CPAS à des différences d'interprétation.

12.04 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Hoewel de rondzendbrief volgens u duidelijk is, interpreteren de OCMW's een en ander op een verschillende manier.

12.05 Christian Dupont, ministre: Pour nous, la circulaire est claire.

12.06 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Peut-on venir vous trouver et vous présenter des cas concrets pour voir ce qu'il est possible de faire?

12.06 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Met uw toestemming zal ik u enkele concrete gevallen voorleggen.

12.07 Christian Dupont, ministre: Il faudra peut-être faire vite!

La **présidente**: Je confirme que, sur les terres liégeoises, nous avons été confrontés à quelques difficultés de ce genre.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

13 Question de Mme Zoé Genot au ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Égalité des chances sur "l'évaluation de la politique d'activation des demandeurs d'emploi et les conséquences des exclusions pour les CPAS" (n° 751)

13 Vraag van mevrouw Zoé Genot aan de minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen over "de evaluatie van het activeringsbeleid voor de werkzoekenden en de gevolgen van de uitsluitingen voor de OCMW's" (nr. 751)

13.01 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Madame la présidente, monsieur le ministre, la fédération des CPAS de Wallonie a rendu publique une étude sur les conséquences des sanctions de l'ONEm sur les finances des CPAS de Wallonie. Une part non négligeable de ces sanctions découle directement de l'introduction, à partir du 1^{er} juillet 2004, du plan d'accompagnement et de suivi des chômeurs.

13.01 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): De *Fédération des CPAS de Wallonie* (Vereniging van Waalse OCMW's) heeft de studie over de gevolgen van de sancties van de RVA voor de financiën van de Waalse OCMW's openbaar gemaakt. De Waalse OCMW's en gemeenten betalen uit hun eigen vermogen jaarlijks 12.971.520 euro voor 2.163 mensen die een leefloon trekken ten gevolge van een sanctie van de RVA. Dit aantal is met 580 procent gestegen in twee jaar. Die raming is gebaseerd op de eerste negen maanden van 2007.

De cette étude ressortent les éléments suivants.

Les CPAS et les communes de Wallonie prennent en charge, sur fonds propres, un montant annuel de 11.862.686 euros. Ce montant recouvre les montants alloués aux 2.163 personnes bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale à la suite d'une sanction par l'ONEm. Ce nombre a augmenté de 580% en deux ans.

À cela, il convient d'ajouter les coûts indirects.

Cet afflux de personnes exclues par l'ONEm entraîne une charge de travail supplémentaire pour les CPAS. Les coûts en personnel s'élèveraient à 1.108.834 euros. Le coût total serait de 12.971.520 euros, et ce uniquement pour les CPAS wallons.

De plus ce montant n'est qu'une estimation basée sur les 9 premiers mois de l'année 2007. Les auteurs de l'étude n'excluent pas que le montant final soit supérieur à celui-ci, le nombre de sanctions étant en hausse constante puisque le nombre de personnes contrôlées est lui aussi en hausse.

En outre, les CPAS indiquent qu'il est de plus en plus difficile de mener une politique de réinsertion efficace par exemple avec des personnes exclues temporairement.

Il apparaît aussi que l'arbitraire est de mise puisque certains CPAS accordent le revenu d'intégration sociale à un chômeur exclu alors que d'autres pas. Par exemple, les taux d'acceptation varient entre 30,6% à Nivelles et 68,5% à Mons.

Je n'évoquerai pas la partie de l'étude qui montre le public visé. Comme on s'y attendait, les chômeurs exclus sont ceux avec un très bas niveau d'étude. Ils sont, pour la moitié, des chefs de famille et des personnes qui éprouvent des difficultés à s'y retrouver dans les administrations et qui arrivent très désorientées et dépressives dans les bureaux des CPAS.

Aussi, monsieur le ministre, aurais-je voulu revenir sur certains éléments.

Quelle est votre appréciation des chiffres de l'étude de la fédération des CPAS? Quelle évaluation posez-vous, en votre qualité de ministre de l'Intégration sociale, sur la politique d'activation? Avez-vous été consulté par le ministre fédéral de l'Emploi concernant l'évaluation en cours de la politique d'activation?

Selon vous, les CPAS doivent-ils accepter les chômeurs exclus? Si oui, comment expliquez-vous les différences importantes entre CPAS du taux d'acceptation des chômeurs exclus par l'ONEm? Disposez-vous de chiffres concernant les cas de chômeurs sanctionnés par l'ONEm et refusés par un CPAS pour non-disposition à l'emploi, interprétée comme découlant de la sanction de l'ONEm?

Pouvez-vous me communiquer les conséquences financières des exclusions pour l'État fédéral? Quelles en sont les répercussions sur le budget fédéral CPAS planifié pour 2007? Quel est l'impact budgétaire constaté depuis le début de l'exercice 2007?

Dans les estimations de budget prévues pour 2008, un impact budgétaire est-il programmé? J'imagine que vous laisserez un dossier à votre successeur. N'y a-t-il pas une déresponsabilisation de l'État fédéral qui rejette sur les communes des obligations de solidarité incombant à l'État fédéral? Dans l'affirmative, quelles en sont les conséquences pour les politiques à mener à l'avenir?

13.02 **Christian Dupont**, ministre: Madame la présidente, en ce qui concerne mon appréciation, nous avons évidemment pris connaissance de cette étude qui porte sur 53 CPAS. Il s'agit d'une

Hoe evalueert u de cijfers van het onderzoek door de Federatie van de OCMW's?

Hoe beoordeelt u het activeringsbeleid, en heeft de minister van Werk u daaromtrent geraadpleegd?

Moeten OCMW's uitgesloten werklozen opvangen en zo ja, op grond van welke criteria?

Wat zijn de financiële gevolgen van die uitsluitingen voor de federale staat, en wat is de weerslag ervan op de federale OCMW-begroting voor 2007?

Wat zijn de budgettaire gevolgen sinds begin 2007?

Wordt er in de vooruitzichten voor 2008 van uitgegaan dat er repercussies voor de begroting zullen zijn? Onttrekt de federale staat zich niet aan zijn verantwoordelijkheid, door zijn verplichtingen inzake solidariteit op de gemeenten af te wentelen?

13.02 **Minister Christian Dupont**: We hebben kennisgenomen van die studie, die betrekking heeft op

étude partielle. Nous disposons d'une première étude qui a été réalisée en 2002 avant l'application de la loi, ce qui va nous permettre de procéder à une comparaison à partir de données neutres. L'autre étude est en cours.

Avons-nous été consultés par notre collègue lors de la mise en application de la loi? Je ne peux vous le dire car je n'étais pas là.

Faut-il accepter les chômeurs exclus? Bien entendu. Pourquoi cela varie-t-il de CPAS à CPAS? Parce qu'à chaque fois une enquête sociale a lieu et donc la décision est, à chaque fois, individuelle. Elle s'accompagne d'un plan à respecter par le demandeur d'aide sociale. Cela justifie donc le fait que certains soient admis et d'autres pas.

Nous sommes en train de préparer le budget 2008. Jusqu'à présent, nous n'avons pas constaté une augmentation énorme du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration. Mais il est vrai que d'année en année ce nombre a tendance à augmenter.

La première étude montrait que 10% des personnes sanctionnées par l'ONEm perçoivent leur revenu d'intégration pendant le premier trimestre après leur exclusion mais ce pourcentage diminue avec le temps pour atteindre 4% au troisième et au quatrième trimestre. Plus d'un cinquième des personnes ne sont plus du tout référencées dans aucune institution de sécurité sociale dans le trimestre suivant la sanction. Quelque 20% des personnes retrouvent un emploi après la sanction.

53 OCMW's. In 2002, vóór de toepassing van de wet, werd er een eerste studie uitgevoerd op basis waarvan we een vergelijking zullen kunnen maken. Toen de wet van kracht werd, was ik nog geen minister.

Het spreekt vanzelf dat de uitgesloten werklozen moeten worden aanvaard. Die beslissing varieert echter naargelang van het betrokken OCMW vermits er telkens een maatschappelijk onderzoek wordt gevoerd en een individuele beslissing wordt genomen. We bereiden momenteel de begroting voor 2008 voor en hebben geen enorme toevloed van leefloners vastgesteld. Maar hun aantal neemt inderdaad van jaar tot jaar toe.

De eerste studie heeft aangetoond dat tien procent van de door de RVA gesanctioneerde personen hun leefloon ontvangen in de loop van het eerste kwartaal na hun uitsluiting. Mettertijd vermindert dat percentage echter, tot vier procent tijdens het derde en vierde kwartaal. Ongeveer twintig procent van de betrokkenen vindt opnieuw werk na een sanctie.

13.03 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Vous parlez de l'étude de 2002?

13.04 Christian Dupont, ministre: Oui. Mais aujourd'hui il est clair que l'on a affaire à une population un peu plus difficile à traiter. Dès lors, les CPAS devront adapter leur projet de formation à leur public.

Pour ma part, je souhaite que la mesure dite "500 euros", mise en place de manière à ce que les CPAS, en concordance avec les offices régionaux de l'emploi (ORBEM, FOREM, VDAB) travaillent à l'insertion et à la formation, puisse se concrétiser de manière un peu plus satisfaisante. Elle me semble quelque peu laborieuse. Chacun surveille son pré carré comme si chacun pouvait tout faire. Certains CPAS, en fonction de leur taille, sont plus autonomes que d'autres.

Je lance une nouvelle fois un appel pour que l'on travaille un peu plus ensemble. En général, il ne s'agit pourtant pas d'un manque de volonté des acteurs institutionnels au plus haut niveau. C'est au niveau local que le bât blesse! Or, on a manifestement affaire à un public un peu plus difficile qu'auparavant. Mais jusqu'à présent, nous n'avons pas enregistré d'effet dramatique. Il est vrai que l'on attend toujours les résultats de l'étude.

13.04 Minister Christian Dupont: In vergelijking met 2002 zitten we nu wellicht met een moeilijker populatie.

Ik doe nogmaals een oproep tot meer samenwerking. Ook mensen die uitgesloten zijn van het recht op werkloosheidsuitkeringen, kunnen aanspraak maken op maatschappelijke dienstverlening indien ze aan bepaalde voorwaarden voldoen.

Par ailleurs, je tiens à souligner que toute personne a droit à l'aide sociale à partir du moment où elle respecte un certain nombre de conditions. Il n'y a donc pas de raison de ne pas accorder l'aide sociale à des gens exclus du chômage. Au contraire, ils y ont droit, mais je le répète à condition qu'ils respectent un certain nombre de règles. Nos instructions sont claires à ce sujet!

13.05 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Monsieur le ministre, il est effectivement important de répéter que la non-disponibilité en matière ONEm ne doit pas entraîner de conséquences par rapport à l'examen du dossier et de la motivation au niveau des CPAS.

13.06 Christian Dupont, ministre: Pour moi, c'est une double sanction.

13.07 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Tout à fait! Je m'étonne par contre des cris d'alarme répercutés par les CPAS wallons, à savoir 6 à 7% d'augmentation. Vous me direz que c'est parcellaire. Pourtant, les CPAS concernés par l'étude représentent 60% des bénéficiaires. Cette étude a donc une base assez large.

En Région bruxelloise, la situation est particulièrement difficile. Outre l'augmentation de la pauvreté, les exclus de l'ONEm se bousculent de plus en plus au niveau des CPAS. Ce n'est plus du tout le même public que celui auquel vous avez été confronté en 2002, étant donné qu'à l'époque, les exclus de l'ONEm étaient principalement des cohabitantes, exclues sur la base de l'article 80 pour chômage trop long en matière de cohabitation. Actuellement, ce public est constitué pour 48% de chefs de famille. Il est donc plus hétérogène mais aussi plus faiblement diplômé. Ces personnes ont de nombreuses difficultés à s'y retrouver et à comprendre pourquoi elles ont été sanctionnées; elles nécessitent un encadrement beaucoup plus important.

Ce rejet de solidarité est particulièrement dommageable. De fait, les communes qui sont confrontées au plus grand nombre d'exclus sont elles-mêmes pauvres, vu la précarité de leur population. Ma commune, Saint-Josse, compte énormément d'exclus et doit faire face à un nombre croissant de minimexés qui frappent à la porte des CPAS. Or, ceux-ci doivent être financés par les petits impôts récoltés dans une commune pauvre. C'est une rupture claire de la solidarité. La charge du chômage est reportée sur les CPAS. Je le regrette!

13.08 Christian Dupont, ministre: Je pense que les CPAS se plaignent à juste titre de l'augmentation du nombre de personnes en difficulté sociale. Outre le problème que vous signalez, il y a le problème de la hausse des prix du logement, de la hausse du coût de l'énergie et du surendettement. Tout cela fait en sorte que le travail dans les CPAS est de plus en plus compliqué, les dossiers sont de plus en plus nombreux. Je pense donc que c'est une des préoccupations concrètes qu'il faut avoir actuellement et dans les années à venir. Chacun le dit, il faudra le faire. Ce n'est jamais évident mais, clairement, le constat est là: surendettement, coût de l'énergie, coût du loyer, chômage, pauvreté.

13.09 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): La difficulté est qu'ici on renvoie cela vers un acteur qui est lui-même particulièrement pauvre et qui a beaucoup de difficultés à prendre ces problèmes en charge. Je pense

13.07 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): De noodkreten van de Waalse OCMW's verwonderen me, met name in verband met de verhoging met 6 à 7 procent. Ook in het Brussels Gewest is de situatie bijzonder moeilijk. Niet alleen neemt de armoede toe, ook de mensen die door de RVA worden uitgesloten komen bij de OCMW's aankloppen.

De gemeenten met het grootste aantal uitgeslotenen hebben het gelet op de preciaire situatie van hun bevolking financieel zelf ook niet breed. Het gaat om een duidelijke barst in de solidariteit. De lasten van de werkloosheid worden naar de OCMW's doorgeschoven. Ik vind dat een spijtige ontwikkeling.

13.08 Minister Christian Dupont: De OCMW's klagen terecht dat het aantal mensen met sociale problemen in stijgende lijn gaat. Naast het probleem dat u signaleert, zijn er de problemen met betrekking tot de stijgende energie- en woonkosten en de overmatige schuldenlast.

13.09 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): De moeilijkheid die hier rijst, is dat men het probleem op een instantie

que c'était plus équilibré lorsque l'État fédéral, via la sécurité sociale, assurait un moyen d'existence à un public le plus large possible.

13.10 Christian Dupont, ministre: Nous sommes ici dans une des formes de la sécurité sociale. Il faut se demander si c'est sur le budget de l'Emploi que ce genre de cas doit être pris.

13.11 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Ici, il s'agit d'un remboursement de 50 à 65% par le fédéral. Dans des communes comme Saint-Josse, où le revenu par habitant est le plus petit du Royaume, il faut payer un très grand nombre de minimexés car l'État fédéral a décidé de "rejeter" une partie de ces personnes. C'est particulièrement anti-solidaire.

La **présidente**: Indépendamment du domaine de la sécurité sociale qui prend en charge, il faut aussi prendre en considération l'acteur qui doit assumer ces charges.

C'est un sujet difficile qui reviendra sûrement à l'ordre du jour dans les prochains mois.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

*Présidente: Zoé Genot.
Voorzitter: Zoé Genot.*

14 Question de Mme Muriel Gerkens au ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Égalité des chances sur "le traitement de plaintes émanant des résidents du centre d'accueil ouvert de Bovigny dépendant de Fedasil" (n° 388)

14 Vraag van mevrouw Muriel Gerkens aan de minister van Ambtenarenzaken, Maatschappelijke Integratie, Grootstedenbeleid en Gelijke Kansen over "de behandeling van klachten van de bewoners van het open opvangcentrum te Bovigny dat afhangt van Fedasil" (nr. 388)

14.01 Muriel Gerkens (Ecolo-Groen!): Monsieur le ministre, j'ai été interpellée à plusieurs reprises par des résidents du centre d'accueil ouvert Fedasil à Bovigny qui se plaignent de manière récurrente d'un manque de respect, d'un manque de soins médicaux adéquats, de traitements qu'ils considèrent comme dégradants, parfois humiliants et infantilisans de la part de certains membres du personnel, mais aussi et surtout de la part du directeur du centre. À certains moments, ils se sentent également manipulés; il y a eu une visite de l'inspection de Fedasil au cours de laquelle ils ont été amenés à dire combien ils étaient bien dans ce centre, ne se rendant compte qu'après coup qu'il s'agissait d'une inspection de Fedasil.

Ces résidents ont introduit au bout d'un moment, le 17 août, une liste de griefs, plusieurs d'entre eux la signant, et ils ont faxé cette lettre à Fedasil et à l'Office des étrangers. Ils n'ont reçu aucune réponse de ces deux organismes mais ils se sont fait convoquer chez le directeur

afwentelt die zelf in slechte papieren zit.

13.10 Minister Christian Dupont: We hebben het hier over één onderdeel van de sociale zekerheid. We moeten ons afvragen of in dit geval de begroting van het departement Werk niet moet tegemoetkomen.

13.11 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): In gemeenten zoals Sint-Joost, waar het inkomen per inwoner het laagst is van heel het land, moet men een zeer groot aantal leefloners uitbetalen, aangezien de federale overheid beslist heeft een deel van die mensen te "verstoten". Wat een gebrek aan solidariteit!

De voorzitter: Los van de tak van de sociale zekerheid waar het om gaat, moet men zich ook afvragen welke instantie die kosten moet dragen.

14.01 Muriel Gerkens (Ecolo-Groen!): Bewoners van het open opvangcentrum van Fedasil te Bovigny klagen regelmatig over de door hen als mensonterend ervaren manier waarop zij door bepaalde personeelsleden maar ook en vooral door de directeur van het centrum worden behandeld.

Op 17 augustus dienden zij een door verscheidene bewoners ondertekende lijst met hun grieven in. Die lijst werd naar Fedasil en naar de Dienst

qui était en possession de la liste des griefs et de la liste des noms et de signatures. Ils se sont fait rabrouer et menacer de sanctions.

Je suis particulièrement troublée par cette situation. J'aurais voulu savoir quelle était votre analyse de ces faits. Mon impression est que les droits de ces citoyens ne sont pas respectés, d'une part, en laissant leur courrier sans réponse, en ne diligentant aucune enquête, vu qu'il n'y pas eu de suites, alors qu'on sait qu'il existe des risques de maltraitance inhérents à ce genre de lieux et qu'en outre il y a eu plainte, et, d'autre part, en remettant au directeur les éléments de la plainte et en lui fournissant l'identité des personnes qui se sont adressées à ces deux instances sans garantir audition et protection.

J'aurais voulu savoir si vous étiez au courant de cette situation, de cette plainte, du traitement éventuel qui lui aurait été accordée. Dans l'affirmative, quelles mesures avez-vous prises? Parmi ces résidents, certains ont-ils subi des mesures d'expulsion ou d'envoi vers d'autres structures? J'ai interrogé le ministre Dewael qui m'a dit pour sa part que l'Office des étrangers n'avait pas reçu cette plainte et qu'à sa connaissance, il n'y aurait pas eu de mesure d'expulsion.

14.02 Christian Dupont, ministre: Madame Gerkens, de manière générale, je voudrais dire qu'on ne quitte jamais son pays et on ne va pas vivre dans une structure collective avec plaisir. Cela ne se passe jamais sans problème.

Par ailleurs, pour avoir visité un certain nombre de nos centres ouverts Fedasil et avoir rencontré le directeur et le personnel, je peux vous dire qu'il s'agit de structures exemplaires, selon moi, dans la manière dont elles traitent le problème des personnes qu'elles accueillent. J'ai même parfois entendu dire qu'ils étaient trop "social" ou trop sociaux – qu'on le mette au pluriel ou au singulier, peu importe, vous comprenez ce que je veux dire. Objectivement, je pense qu'ils font très bien leur travail.

Cela n'empêche qu'il peut y avoir certains dérapages, comme dans tout groupe humain.

Pour ce qui est de la plainte de Bovigny, on m'indique qu'elle a d'abord été transmise à l'Office des étrangers qui l'a adressée à Fedasil qui a alors réagi rapidement. Le directeur du centre a rencontré les signataires de la pétition pour mettre certaines choses au point avec eux sur les mesures qui avaient été prises dont la privation temporaire de l'accès aux locaux de loisir à la suite d'un bris de glace – on m'indique qu'il s'agissait du troisième –, le transfert d'un jeune résident vers une autre structure d'accueil, les fouilles dans les chambres, la mauvaise qualité présumée de la nourriture, la stigmatisation présumée des résidents analphabètes, les craintes de sanction en cas de réclamation des résidents, les questions médicales.

À la suite de cette rencontre, les résidents n'ont pas fait état de nouvelles difficultés.

On me dit donc que Fedasil a réagi à cette plainte avec diligence.

Prenant connaissance du dossier, j'estime cependant que des efforts restent à accomplir.

Vreemdelingenzaken gefaxt. Zij kregen geen antwoord maar de directeur heeft hen wel bij zich geroepen en met sancties bedreigd.

Bent u op de hoogte van deze situatie, en wat is uw zienswijze daaromtrent? Werden sommige bewoners uitgewezen of naar andere structuren gestuurd? Ik heb minister Dewael daarover ondervraagd en hij zei me dat de Dienst Vreemdelingenzaken die klachten niet had gekregen en dat er voor zover hij wist, geen uitwijzingsmaatregel was getroffen.

14.02 Minister Christian Dupont: Ik heb een aantal open centra onder het beheer van Fedasil bezocht en kan u zeggen dat het voorbeeldige opvangstructuren zijn. Objectief gezien denk ik dat ze hun werk uitstekend doen. Dat neemt echter niet weg dat er, zoals in elke mensengroep, ontsparingen mogelijk zijn.

Men meldt mij dat de klacht in verband met Bovigny eerst aan de Dienst Vreemdelingenzaken werd overgezonden. Die heeft de klacht vervolgens naar Fedasil gestuurd, dat snel heeft gereageerd. De directeur van het centrum heeft de ondertekenaars van de petitie ontmoet en hen duidelijkheid verschaft over de genomen maatregelen. Na die ontmoeting hebben de bewoners geen nieuwe problemen gemeld. Na kennisneming van het dossier meen ik evenwel dat er nog inspanningen moeten worden geleverd. De wet betreffende de opvang van asielzoekers die begin dit jaar werd goedgekeurd, voorziet in een klachtenprocedure. Het koninklijk besluit treedt in werking op 15 januari 2008. Geen enkele bewoner van het opvangcentrum van Bovigny werd ten gevolge van de petitie gestraft. De wet betreffende de opvang van

Dans la loi sur l'accueil que nous avons votée début de cette année, il est prévu qu'une procédure de plainte soit mise en œuvre. J'ai demandé que l'arrêté royal qui prévoit la procédure de manière élaborée soit opérationnel le 15 janvier prochain. Il devrait prévoir l'enregistrement de la plainte, son traitement efficace et impartial tant au niveau du centre d'accueil que des services centraux ainsi que l'ensemble des actes formels d'ouverture et de clôture d'un dossier, dont l'information des suites réservées à la plainte de manière à pouvoir vérifier la procédure concrètement sur le terrain.

Aucun résident n'a été sanctionné à Bovigny à la suite de la pétition.

La loi sur l'accueil interdit que Fedasil sollicite la détention ou l'éloignement d'un résident pour motif disciplinaire.

J'en ai vu beaucoup en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie. S'ils exécutent un travail remarquable, cela ne va pas sans difficulté. On rencontre dans nos centres des situations humaines, dont on ne sort pas tout à fait intact. Les gens ont déjà effectué un long parcours. Pour beaucoup, l'attente et les frustrations sont encore longues. Cela n'est pas facile à vivre, surtout quand on vit avec une famille. C'est précisément pour éviter ces trop longs séjours, que la loi sur l'accueil a prévu que le séjour en centre ne pouvait dépasser quatre mois et soit suivi d'un transfert vers une structure d'initiative locale d'accueil, c'est-à-dire une structure beaucoup plus individuelle.

Ce n'est pas moi qui les ai mis en place, mais si je l'avais fait, j'en serais vraiment très heureux. Les ILA du Nord, du Sud et du Centre sont de remarquables réussites au niveau local d'intégration dans un lieu de vie au sein de petites communes, des centres d'accueil de personnes étrangères fonctionnant grâce à un travail remarquable des CPAS et une prise en charge sociale extraordinaire.

Je ne nie pas l'existence de problèmes à certains moments, mais on peut être assez heureux de la manière dont cela se passe.

14.03 Muriel Gerkens (Ecolo-Groen!): Monsieur le ministre, je partage tout à fait cette analyse et cet intérêt pour ce genre de structure, intéressante. Raison de plus pour essayer d'empêcher que les choses se passent moins bien ailleurs, voire s'y passent mal.

Je ne suis pas une spécialiste dans ces matières. Ma collègue Zoé Genot se rend plus souvent dans ces centres. Cependant, avant de poser cette question, j'ai pris la peine de me renseigner sous divers angles: les personnes habituées à visiter des centres, notamment les centres ouverts, me disent qu'à Bovigny, ce n'est pas la même chose qu'ailleurs. L'atmosphère et le fonctionnement sont différents. Soyons attentifs: des choses ne vont pas.

J'ai donc vraiment l'impression qu'il faut s'intéresser à ces structures: parfois en ce qui concerne la personnalité des gens, parfois les équipes en place. Cela tient souvent à peu de choses que des fonctionnements dérivent vers des non-respects vis-à-vis des résidents ou des personnels. Je me permets d'attirer votre attention sur ce point.

Dernièrement, j'ai encore interrogé des personnes que je croise et qui

asielzoekers verbiedt dat Fedasil om de opsluiting of verwijdering van een bewoner om disciplinaire redenen verzoekt.

De nieuwe wet met betrekking tot de opvang bepaalt eveneens dat het verblijf in een centrum niet langer dan vier maanden mag duren en dat de betrokken vreemdeling dan moet worden overgebracht naar een lokale opvangstructuur.

14.03 Muriel Gerkens (Ecolo-Groen!): Ik ben het eens met uw analyse, maar in Bovigny zou het er blijkbaar anders aan toegaan. Ik ben dus zo vrij uw aandacht daarop te vestigen, opdat u uw onderzoek naar dit centrum zou voortzetten, als u daar de gelegenheid toe heeft.

sont passées par Bovigny; elles me donnent des témoignages semblables à ceci. D'une manière générale, améliorer les procédures de plainte ne peut qu'être bénéfique: on ne peut demander à quelqu'un dans une telle situation, face aux gens dont il dénonce des comportements qu'il considère comme peu légaux ou irrespectueux, d'assumer cela dans sa position.

Voilà. C'était simplement pour attirer votre attention et peut-être, si vous en avez l'occasion, pour que vous investiguiez davantage sur ce centre de Bovigny.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

La réunion publique de commission est levée à 16.10 heures.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 16.10 uur.